République française

Liberté - Egalité - Fraternité

Collectivité de Saint-Martin

JOURNAL OFFICIEL DE SAINT-MARTIN

Délibérations du Conseil Exécutif - Pages 2 à 11

Annexes aux délibérations - Pages 12 à 19

Délibérations du Conseil Exécutif de Saint-Martin

Vendredi 8 avril 2011 - Mardi 19 avril 2011 - Jeudi 28 avril 2011

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents4Procurations0Absents3

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-1-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE: GIBBS Daniel

OBJET: 1- Subvention à l'Association des commerçants de Marigot.

OBJET : Subvention à l'Association des Commerçants de Marigot.

- Vu la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relative à l'outre-mer, et notamment les dispositions de l'article LO 6314-1, concernant les compétences de la Collectivité de Saint-Martin,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'attribuer une subvention d'un montant de treize mille deux cent trente-deux euros (13 232,00 \in) à l'association des Commerçants de Marigot.

ARTICLE 2 : D'imputer cette dépense au budget 2011 de la collectivité.

ARTICLE 3 : D'autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 4 : Le Président de la Collectivité et le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publié au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial

Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents4Procurations0Absents3

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-2-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE : GIBBS Daniel

OBJET: 2- Avis sur Projet de décret relatif à l'aide pour la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les Départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Objet: Avis sur projet de décret relatif à l'aide pour la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article LO 6313-3,
- Considérant le courrier du Préfet délégué,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'émettre un avis favorable au projet de décret relatif à l'aide pour la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les départements d'outre-mer, à

Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon. La collectivité regrette que ce projet de décret ne rende toujours pas le dispositif applicable alors que les besoins sont urgents et réels.

ARTICLE 2: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents4Procurations0Absents3

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-3-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE : GIBBS Daniel

OBJET : 3- Paiement de l'adhésion 2008 à l'Organisation du Tourisme de la Caraïbe.

Objet : Paiement de l'adhésion 2008 à l'Organisation du Tourisme de la Caraïbe.

- Vu, les dispositions de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint-Martin,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 3 CONTRE: 0 ABSTENTION: 1 NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'approuver le paiement de la cotisation annuelle 2008 correspondant à l'adhésion de la Collectivité de Saint-Martin à l'Organisation du tourisme de la Caraïbe d'un montant de CINQUANTE MILLE SOIXANTE EUROS (50 060 €).

ARTICLE 2: D'imputer les dépenses afférentes à ces engagements au Budget de l'exercice.

ARTICLE 3 : De mandater Monsieur le Président pour le suivi des opérations.

ARTICLE 4 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents4Procurations0Absents3

Le Président certifie que cette délibération a été :

- 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité
- 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-4-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE : GIBBS Daniel

OBJET: 4- Convention de partenariat avec Initiatives Saint-Martin

Objet : Convention de partenariat avec « Initiatives Saint-Martin ».

• Vu, les dispositions de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint-Martin,

• Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'autoriser le Président du Conseil Territorial à signer une convention triennale de partenariat entre la Collectivité de Saint-Martin et la plateforme d'initiative locale « Initiatives Saint-Martin ».

ARTICLE 2 : D'accorder à la plateforme d'initiative locale « Initiatives Saint-Martin » une subvention de fonctionnement annuelle répartie de la manière suivante :

- 60 000 euros, au titre du cofinancement de son fonctionnement ;
- 10 000 euros, au titre du cofinancement de la mise en place et de l'animation du réseau parrain/ club créateurs.

ARTICLE 3 : D'imputer les dépenses afférentes à ces engagements au Budget de l'exercice.

ARTICLE 4 : De mandater Monsieur le Président pour le suivi des opérations.

ARTICLE 5 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents4Procurations0Absents3

Le Président certifie que cette délibération a été :

1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION : CE 103-5-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE: GIBBS Daniel

OBJET: 5- Convention de partenariat avec la fondation du Patrimoine.

Objet : Convention de partenariat avec la fondation du patrimoine.

- Vu, les dispositions de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint-Martin,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'autoriser le Président du Conseil Territorial à signer la Convention de partenariat entre la Collectivité de Saint-Martin et la Fondation du Patrimoine -Pôle Interrégional des Antilles-Guyane pour :

- L'attribution d'une subvention pour la réalisation du diagnostic préalable, à hauteur de quatre mille euros (4000€).
- L'attribution d'une dotation pour le financement de la rénovation de façades sur la base des dossiers retenus par le Comité de suivi, à hauteur de cent mille euros (100000€).

ARTICLE 2 : D'imputer les dépenses afférentes à ces engagements au Budget de l'exercice.

ARTICLE 3 : De mandater Monsieur le Président pour le suivi des opérations.

ARTICLE 4 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7
En Exercice 7
Présents 4
Procurations 0
Absents 3

Le Président certifie que cette délibération a été :

- 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité
- 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-6-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE: GIBBS Daniel

OBJET: 6- Examen des demandes d'utilisation ou d'occupation de sol.

Objet: Examen des demandes d'utilisation ou d'occupation du sol.

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article LO 6353-4 ;
- Vu le code de l'urbanisme ;
- Considérant l'instruction des dossiers effectuée par le service en charge de l'urbanisme ;
- Considérant le rapport du Président ;

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'entériner les avis du service de l'urbanisme relatifs aux demandes de permis de construire, de permis d'aménager et des permis de démolir dont la liste est jointe en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 : D'autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 3 : Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 12 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7 En Exercice 7 Présents 4
Procurations 0
Absents 3

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 103-7-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le vendredi 8 avril à 14 heures 30 mn, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel, HANSON Aline, RICHARDSON Alain.

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis.

SECRETAIRE DE SEANCE: GIBBS Daniel

OBJET: - Nomination à un emploi fonctionnel.

Objet: Nomination à un emploi fonctionnel.

- Vu l'article LO 6353-4 du CGCT;
- Vu la délibération relative à la création des postes de Directeurs Généraux Adjoints
- Considérant le rapport du Président

Le Conseil exécutif

DECIDE

POUR: 4
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : De nommer Mr Jean-Charles ROUX sur un emploi fonctionnel de la collectivité de Saint-Martin, en qualité de Directeur Général Adjoint des Services

Il aura en charge la gestion administrative du pôle Administration et finances et sera sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, sous le contrôle du Président du Conseil territorial.

ARTICLE 2: Cette nomination est effective à compter du 1er Mai 2011.

ARTICLE 3: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 8 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents5Procurations0Absents2

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-1-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE : ALIOTTI Pierre.

OBJET: 1- Constitution de partie civile contre Adolphe GUMBS.

Objet : Constitution de partie civile contre Adolphe GUMBS.

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article LO 6352-10
- Considérant l'instruction en cours conduite par l'URSSAF à l'encontre de Monsieur Adolphe GUMBS et qui pourrait conduire à la condamnation solidaire de la collectivité;
- Considérant que la collectivité est pour sa part mise en cause devant le tribunal d'instance de Saint-Martin en audience correctionnelle pour travail dissimulé, ce dont elle sollicite la relaxe;
- Considérant la présentation de cette affaire devant le tribunal de grande instance de Basse-Terre, siégeant au tribunal d'instance de Saint-Martin,
- Considérant le rapport du Président,

Le conseil exécutif,

DECIDE

POUR: 5
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'autoriser le Président à ester en justice et se constituer partie civile au nom de la collectivité de Saint-Martin, dans le cadre de l'action judicaire à l'encontre de Monsieur Adolphe GUMBS relative au travail dissimulé, dans le cadre d'un marché conclu avec l'excommune de Saint-Martin, et que la collectivité venant au droit de cette dernière, entend obtenir réparation du préjudice subi à hauteur des sommes inscrites dans la notification des observations de l'URSSAF, sommes qui ne sont pas à ce jour définitivement imposées à la collectivité.

ARTICLE 2 : Les frais de justice et tous les frais induits par cette affaire seront pris en charge par la collectivité de Saint-Martin et imputés sur le budget de la collectivité

ARTICLE 3 : D'autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire

ARTICLE 4: Le Président du Conseil territorial, le direc-

teur général des services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIŌTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal En Exercice 7 Présents 5 0 Procurations Absents

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-2-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : 2- Avenant N°1 au marché de contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment de restauration pour le Collège et le Lycée de Marigot et reconstruction de salles de classes du collège.

OBJET : Avenant N°1 au marché de contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment de restauration pour le Collège et le lycée de Marigot et reconstruction de salles de classes du collège.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code des marchés publics ;
- Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offre du 31 mars 2011;
- Considérant la délibération N° CE 40-8-2008 du 13 novembre 2008 relative à l'attribution du marché de contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment de restauration pour le Collège et le lycée de Marigot et reconstruction de salles de classes du collège.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil que l'enveloppe financière proposée au stade de la signature du marché doit être modifiée suite à la consultation de l'ouverture des offres des candidats.

De ce fait, et concernant le marché de contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du dit bâtiment, Monsieur le Président précise aux membres du Conseil de la nécessité d'approuver l'avenant N°1.

Cet avenant prend en compte l'augmentation du montant prévisionnel des travaux estimé à 4 500 000,00 € et subirait une augmentation de 9,27% soit 4 917 000,00 €. Monsieur le Président présente les caractéristiques de l'avenant N°1:

- SEMSAMAR, Immeuble du port, Marigot, 97150 SAINT-MARTIN, Siret 333 361 111 00029.
- Montant initial du marché public : 202 500,00 €
- Montant de l'avenant : 18 772,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 9,27%
- Nouveau Montant du marché public :
- Montant HT : 221 272,00 €

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil exécutif d'approuver l'avenant n°1 au marché de contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment de restauration pour le Collège et le lycée de Marigot et reconstruction de salles de classes du collège, comme détaillé ci-dessus.

Le Conseil Exécutif,

DECIDE

POUR: CONTRE: 0 ABSTENTION: NE PREND PAS PART AU VOTE: 3

ARTICLE 1 : D'approuver la passation de l'avenant $N^{\circ}1$ au marché passé avec la SEMSAMAR de contrat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un bâtiment de restauration pour le Collège et le lycée de Marigot et reconstruction de salles de classes du collège.

ARTICLE 2: D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier;

ARTICLE 3: Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2011 de la Collectivité de Saint-Martin.

ARTICLE 4: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIŌTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal En Exercice 7 Présents 5 Procurations 0 **Absents**

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION : CE 104-3-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : 3- Avenant N°2 au marché de réalisation de protection des bâtiments de la collectivité contre les intrusions au moyen de rondes et/ou de surveillances postées.

OBJET : Avenant N°2 au marché de réalisation de protection des bâtiments de la Collectivité contre les intrusions au moyen de rondes et/ou de surveillances

Le conseil Exécutif,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code des marchés publics ;
- Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offre du 31 mars 2011;
- Vu le marché n°07/GUARD/041 attribué à l'entreprise SHERIFF Sarl le 18 février 2008 pour réaliser la prestation de protection des bâtiments de la collectivité contre les intrusions au moyen de rondes et/ou de surveillance

Monsieur le Président informe les membres du Conseil exécutif que le marché de gardiennage dont la durée est de 3 ans, sera prolongée de 2 mois en raison du retard pris dans la procédure du nouveau marché nécessaire à la réorganisation des infrastructures.

Ces éléments nécessitent de passer un avenant dont le montant est supérieur de 5 % au montant du marché ini-

Monsieur le Président présente les caractéristiques de l'avenant N°2:

- Société SHERIFF, Lot N°35 Friar's Bay, 97150 SAINT-MARTIN, Siret 43905604500016
- Montant initial du marché public : 1 263 600,00 €
- Montant de l'avenant : 107 400,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 8,499%
- Nouveau Montant du marché public :
- Montant de l'avenant 1 N°01/07/ GUARD/041 : 561 600,00 €
 - Montant HT : 1 932 600,00 €

Monsieur le Président propose donc aux membres du Conseil exécutif d'approuver l'avenant n°2 au marché Lot 1 : la surveillance par la mise à disposition d'agents postés et sous forme de ronde au près des équipements et des bâtiments de la Collectivité, comme détaillé cidessus.

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 4 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE:

ARTICLE 1 : D'approuver la passation de l'avenant N°2 au marché passé avec la société SHERIFF - Lot 1 «la surveillance par la mise à disposition d'agents postés et sous forme de ronde au près des équipements et des bâtiments de la Collectivité » ;

1

ARTICLE 2 : D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier ;

ARTICLE 3 : Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget 2011 de la Collectivité de Saint-Martin sur la ligne 6282.

ARTICLE 4 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7
En Exercice 7
Présents 5
Procurations 0
Absents 2

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-4-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : 4- Attribution de l'Aide exceptionnelle à la Formation.

Objet : Attribution de l'Aide exceptionnelle à la Formation.

• Vu la délibération N° CE 41-11-2008 du 04 décembre 2008, fixant le règlement d'attribution de l'Aide Individuelle à la Formation (A.I.F) et de l'Aide Exceptionnelle,

- Considérant les propositions de la Commission de l'Emploi, de l'Apprentissage, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle en date du 13 décembre 2010,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 5
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'allouer une Aide exceptionnelle d'un montant de Cinq cent Euros (500,00 ϵ) à Mademoiselle Charlyne DELAITRE :

	Nom	Prénom(s)	Formation	Centre de formation	Propositon de la Commission
Б	DELAITRE	Charlyne	Diplôme d'ingénieur. Sciences et Techniques du Vivant. Option Agro- Industries.	CNAM PARIS	500,00 €

ARTICLE 2: L'Aide sera versée directement à Mademoiselle Charlyne DELAITRE.

ARTICLE 3 : Cette aide est valable six mois, à partir de la date de la notification de la décision, sauf dérogation.

ARTICLE 4: D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 5 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents5Procurations0Absents2

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-5-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le

Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET: 5- Subvention aux associations 2011.

Objet: Subvention aux associations 2011.

- Vu les dispositions de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint Martin ;
- Vu la proposition de la Commission Jeunesse, Sport, Culture et Vie Associative réunie le 6 avril 2011.
- Vu le rapport du Président,

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 5
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'allouer les subventions suivantes aux associations conformément au tableau de répartition cidessous pour un montant de TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS (331 000 €)

NOMS	ACTIVITES	PROPOSITION 2011
ABC INTER SPORTS	BOXE	3 000,00 €
ARCHIBALL RUGBY	RUGBY	5 000,00 €
ASS ARCHEOLOGI- QUE HOPE ESTATE	PATRIMOINE	30 000,00 €
AVENIR SPORTIF CLUB	ATHLETISME	15 000,00 €
CARIBBEAN KARATE OYAMA	KARATE	4 000,00 €
CARIBBEAN SHIDO- KAN	KARATE	4 000,00 €
CLUB DE GYM	GYMNASTI- QUE	4 000,00 €
CLUB WIND ADVENTURE	SURF	3 000,00 €
COMITE DE BASKET BALL ST MARTIN	BASKET BALL	50 000,00€
DISTRICT DE FOOT BALL ST MARTIN & ST BARTH	FOOT BALL	50 000,00 €
FSE COLLEGE OR- LEANS 3	SPORTS	8 000,00 €
FSE DU LYCEE DES IDN	ARTS & CULTURE	8 000,00 €
GRAIN D'OR	DANSE	8 000,00 €
LA BONNE NOTE	MUSIQUE	6 000,00 €
LES EXPLORATEURS	SCOUTS	20 000,00 €
LIGUE DE VOLLEY BALL DES ILES DU NORD	VOLLEY BALL	50 000,00 €
ST MARTIN CONQUERORS CRICKET CLUB	CRICKET	3 000,00 €
SOS ENFANTS DES IDN	EDUCATIF	3 000,00 €
SPEEDY PLUS	SPORTS	32 000,00 €
TENNIS CLUB DE ST MARTIN	TENNIS	20 000,00 €
VIVRE DEMAIN	TWIRLING BATON	5 000,00 €
TOTAI		331 000,00 €

ARTICLE 2 : D'autoriser le Président du Conseil Territorial à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 3 : D'imputer la dépense au chapitre 65-6574 du Budget de la Collectivité.

ARTICLE 4 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de la Collectivité.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7
En Exercice 7
Présents 5
Procurations 0
Absents 2

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-6-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE : ALIOTTI Pierre.DE SEANCE : ALIOTTI Pierre.

OBJET: 6- Participation COM aux projets CUCS - Programmation 2010 (2ème programmation).

Objet: Participation COM aux projets CUCS - Programmation 2010 (2ème programmation).

- Vu les dispositions de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint Martin;
- Vu la décision du Comité de Pilotage du CUCS de St Martin en date du -- septembre 2010 ;
- Vu le rapport du Président,

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 5
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'allouer les subventions suivantes aux associations conformément au tableau de répartition ci-dessous, pour un montant total de 90.000 €.

ASSOCIA- TIONS	ACTION	ETAT	СОМ
Habitat et cadre de vie			
Emploi et développement économique			
We agree with Culture	Insertion par l'agriculture	5.000 €	10.000€
Réussite éducative			
FSE du Lycée	Activités de FSE	5.000 €	7.000 €
Collège Quartier d'Orléans	Environnement & Comédie musicale	16.000€	8.000 €
Temps libre de l'enfant	Activités diver- ses	10.000€	7.000 €
Santé			
Citoyenneté et Prévention de la délinquance			
Speedy Plus	Activités sportives	12.000 €	8.000€
I love my island turtle	Découverte milieu marin	3.600 €	3.000 €
TO	ΓAL	51.600 €	43.000 €

ARTICLE 2 : D'autoriser le Président du Conseil Territorial à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 3 : D'imputer la dépense au chapitre 65 du Budget de la Collectivité.

ARTICLE 4 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF Légal 7

En Exercice 7

Présents 5 Procurations 0 Absents 2

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-7-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET: 7- Présentation du projet pour la mise en place d'une centrale Eolienne de 10 MW à l'Ilet Tintamarre.

Objet : Présentation du projet « mise en place d'une centrale éolienne de 10 MW à l'Ilet tintamarre ».

- Vu, le CGCT, notamment l'article LO 6314-1
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 5
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'émettre un avis FAVORABLE au projet pour la mise en place d'une centrale éolienne de 10 MW sur l'Ilet tintamarre, dans le cadre de la recherche des énergies renouvelables nouvelles sous réserve de :

- Prévoir dans l'organisation et l'implantation géographique des éoliennes, la possibilité d'extension du projet.
- Prévoir obligatoirement et quelles que soient les hauteurs d'éoliennes envisagées, une étude d'impact et une enquête publique.

ARTICLE 2: D'autoriser le président de la Collectivité à poursuivre des études afin de bien déterminer la faisabilité du projet.

ARTICLE 3 : Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXECUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal En Exercice 5 Présents 0 Procurations 2 **Absents**

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION : CE 104-8-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE : ALIOTTI Pierre.

OBJET: 8- Examen des demandes d'utilisation ou d'occupation de sol.

Objet: Examen des demandes d'utilisation ou d'occupation du sol

- Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article LO 6353-4;
- Vu le code de l'urbanisme ;
- Considérant l'instruction des dossiers effectuée par le service en charge de l'urbanisme;
- Considérant le rapport du Président ;

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: CONTRE: 0 **ABSTENTION:** NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'entériner les avis du service de l'urbanisme relatifs aux demandes de permis de construire, de permis d'aménager et des permis de démolir dont la liste est jointe en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 : D'autoriser le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire.

ARTICLE 3: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président

Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIŌTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 14 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7 En Exercice 5 Présents 0 Procurations Absents

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-9-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET: 9- Demande de renouvellement des autorisations de travail main-d'oeuvre étrangère.

Objet : Demande de renouvellement des autorisations de travail « main-d'œuvre étrangère ».

- Vu l'article LO 6314-1 du Code général des collectivités territoriales, relatif aux compétences de la collectivité de Saint-Martin;
- Vu l'article LO 6353-4 du Code général des collectivités territoriales, relatif aux compétences du conseil exécutif en matière d'autorisation de travail des étrangers;
- Considérant les demandes d'autorisation de travail de personnes étrangères formulées par les entreprises exerçant sur le territoire de Saint-Martin;
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 5 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'entériner les demandes d'autorisation de travail de personnes étrangères formulées par les entreprises exerçant sur le territoire de Saint-Martin conformément au tableau joint en annexe, partie intégrale de la présente délibération.

ARTICLE 2: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 14 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7 En Exercice Présents 5 Procurations 0 Absents

Le Président certifie que cette délibération a été :

- 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité
- 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 104-10-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le mardi 19 avril à 15 Heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, GIBBS Daniel ALIOTTI Pierre, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIENT ABSENTS: JAVOIS épouse GUION-FIR-MIN Claire, JEFFRY Louis

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET: 10- Autorisations de voirie.

Objet: Autorisations de voirie.

- Vu l'avis de la Commission des affaires économiques, rurales et touristiques réunie le 12 avril 2011,
- Considérant les demandes des intéressés,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 5 0 CONTRE: ABSTENTION: 0 NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'attribuer un emplacement sur le domaine public aux pétitionnaires dont la liste figure en annexe.

ARTICLE 2: Le Président du Conseil territorial, le Direc-

teur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 19 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

1er Vice-président Daniel GIBBS

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 15 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal 7
En Exercice 7
Présents 6
Procurations 0
Absents 1

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 105-1-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le jeudi 28 avril à 15 heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS : GUMBS Frantz, JAVOIS épouse GUION-FIRMIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIT ABSENT: GIBBS Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : ALIOTTI Pierre.

OBJET : Création de la Commission Consultative Economique (COCOECO)- Aéroport de Grand-Case

Objet : Création de la commission consultative économique (COCOECO) de l'aéroport de Saint-Martin (Grand-Case)

- Vu le Code Général des collectivités territoriales
- Vu le code de l'aviation civile
- Considérant le contrat de délégation de service public entre la SNC LAVALIN et la collectivité de Saint-Martin
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif

DECIDE

POUR: 6
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : De créer la Commission Consultative Economique (COCOECO) de l'aéroport de Saint-Martin / Grand-Case composée comme suit :

- Président : Monsieur le Président de SNC-Lavalin Aéroports
- Vice-président : Monsieur le Président de la Collectivité de Saint-Martin ou son représentant Représentants de l'Exploitant :
- Monsieur le Président de la Société d'Exploitation de Saint-Martin Aéroport (SESMA)
- Un deuxième représentant de la SESMA Représentant de la Collectivité de Saint-Martin

- Un deuxième représentant de la Collectivité de Saint-Martin ou son suppléant.

Représentants des usagers :

- Monsieur le Président de Air Antilles Express
- Monsieur le Président de Air Caraïbes
- Monsieur le Président de Saint Barth Commuter
- Monsieur le Président de la Chambre Syndicale du Transport Aérien
- Monsieur le Président de l'aéroclub Evasion Caraïbes

ARTICLE 2 : De donner délégation au gestionnaire de l'aéroport, conformément à l'article R224-3 du Code de l'Aviation Civile pour fixer le montant des redevances aéroportuaires durant toute la durée de la délégation de service public, chaque année et après avoir recueilli l'avis de la Commission Consultative Economique,

ARTICLE 3: Le Président du Conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin

Faite et délibérée le 28 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

2ème Vice-présidente Claire GUION-FIRMIN

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

4ème Vice-président Louis JEFFRY

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents6Procurations0Absents1

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 105-2-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le jeudi 28 avril à 15 heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz. ETAIENT PRESENTS : GUMBS Frantz, JAVOIS épouse GUION-FIRMIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIT ABSENT: GIBBS Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : Nomination des membres de la collectivité à la Commission Consultavive Economique de l'Aéroport de Grand-Case.

OBJET: Nomination des membres de la collectivité à la Commission Consultavive Economique de l'Aéroport de Grand-Case.

- Vu le Code Général des collectivités territoriales
- Vu le code de l'aviation civile
- Vu, la délibération n° CE 105-1-2011 en date du 28 avril 2011,
- Considérant le contrat de délégation de service public entre la SNC LAVALIN et la collectivité de Saint-Martin
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 6
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : De nommer les élus suivants à la Commission Consultative Economique (COCOECO) de l'aéroport de Grand-Case :

- Représentant du Président de la Collectivité : Claire GUION FIRMIN
- Représentant de la Collectivité : Guillaume ARNELL
- Catherine LAKE (suppléant)

ARTICLE 2 : Le Président du conseil territorial, le Directeur Général des Services sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal official de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 28 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

2ème Vice-présidente Claire GUION-FIRMIN

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

4ème Vice-président Louis JEFFRY

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF Légal 7 En Exercice 7 Présents 6 Procurations 0 Absents 1

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité 2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 105-3-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le jeudi 28 avril à 15 heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, JAVOIS épouse GUION-FIRMIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIT ABSENT: GIBBS Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : Attribution de bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux (2ème ventilation)

Objet : Attribution de bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux - deuxième ventilation.

- Vu les dispositions relatives de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint-Martin ;
- Vu la délibération du conseil territorial N°CT 11-7-2008 du 26 juin 2008 portant règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération du conseil territorial N°CT 26-9-2010 du 19 février 2010 portant modification du règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération du conseil exécutif N°CE 75-2-2010 du 13 avril 2010 portant modification du règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;
- Considérant l'avis favorable de la commission de l'Enseignement, de l'Education, et des Affaires Scolaires réunie en date du 28 octobre 2010,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE

POUR: 6
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'attribuer au titre de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, la somme de cent soixante-cinq mille cinq cent cinquante euros (165 550 €) répartie conformément au tableau joint en annexe partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : D'allouer à chaque étudiant le montant de la bourse sous réserve de l'obtention de l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article II susvisé, d'annuler la décision d'attribution des bourses au bénéfice des étudiants qui n'avaient pas fourni l'ensemble des pièces à la date du 30 novembre 2010.

ARTICLE 4 : La dépense est imputée au chapitre 65-6513 du budget de la collectivité de Saint-Martin

ARTICLE 5 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibéra-

tion, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 28 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

2ème Vice-présidente Claire GUION-FIRMIN

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

4ème Vice-président Louis JEFFRY

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 16 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents6Procurations0Absents1

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION: CE 105-4-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le jeudi 28 avril à 15 heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS: GUMBS Frantz, JAVOIS épouse GUION-FIRMIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIT ABSENT: GIBBS Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE: ALIOTTI Pierre.

OBJET : Attribution de bourses d'enseignement sur critères sociaux (3ème ventilation).

Objet : Attribution de bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux - troisième ventilation.

- Vu les dispositions relatives de l'article LO 6314-1 du CGCT relatives aux compétences de la Collectivité de Saint-Martin ;
- Vu la délibération du conseil territorial N°CT 11-7-2008 du 26 juin 2008 portant règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération du conseil territorial N°CT 26-9-2010 du 19 février 2010 portant modification du règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;
- Vu la délibération du conseil exécutif N°CE 75-2-2010 du 13 avril 2010 portant modification du règlement d'attribution des bourses de l'enseignement supérieur ;

- Considérant l'avis favorable de la commission de l'Enseignement, de l'Education, et des Affaires Scolaires réunie en date du 7 février 2011,
- Considérant le rapport du président,

Le Conseil exécutif,

DECIDE:

POUR: 6
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1: D'attribuer au titre de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, la somme de cent quarante-neuf mille cent cinquante euros (149 150 €) répartie conformément au tableau joint en annexe partie intégrante de la présente délibération.

ARTICLE 2 : D'allouer à chaque étudiant le montant de la bourse sous réserve de l'obtention de l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article II susvisé, d'annuler la décision d'attribution des bourses au bénéfice des étudiants qui n'avaient pas fourni l'ensemble des pièces à la date du 30 novembre 2010.

ARTICLE 4 : La dépense est imputée au chapitre 65-6513 du budget de la collectivité de Saint-Martin.

ARTICLE 5 : Le Président du Conseil Territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 28 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

2ème Vice-présidente Claire GUION-FIRMIN

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

4ème Vice-président Louis JEFFRY

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

- VOIR ANNEXE PAGE 18 -

HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF DE SAINT-MARTIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF

Légal7En Exercice7Présents6Procurations0Absents1

Le Président certifie que cette délibération a été : 1) Affichée à la porte de l'Hôtel de la Collectivité

2) Reçue à la préfecture de Saint-Martin

DELIBERATION : CE 105-5-2011

Le Président,

L'an deux mille onze le jeudi 28 avril à 15 heures 00, le Conseil Exécutif de SAINT-MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur le Président GUMBS Frantz.

ETAIENT PRESENTS : GUMBS Frantz, JAVOIS épouse GUION-FIRMIN Claire, ALIOTTI Pierre, JEFFRY Louis, HANSON Aline, RICHARDSON Alain

ETAIT ABSENT: GIBBS Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : ALIOTTI Pierre. OBJET : Aide aux entreprises.

Objet: AIDE AUX ENTREPRISES.

- Vu, le CGCT,
- Vu la délibération du Conseil territorial du 24 juin 2010 portant modification du régime général d'aides aux entreprises,
- Vu l'avis de la Commission des Affaires Economiques, Rurales et Touristiques du 9 février 2011,
- Considérant la demande de l'intéressé,
- Compte tenu de la disponibilité des fonds au budget de la Collectivité,
- Considérant le rapport du Président,

Le Conseil Exécutif,

DECIDE:

POUR: 4
CONTRE: 2
ABSTENTION: 0
NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

ARTICLE 1 : D'attribuer une aide à l'investissement, à l'entreprise « Production des Iles - CARIB INT TV » pour un montant total de CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000 €) versé de manière dégressive sur trois (3) ans, comme suit :

- 2011 : 75 000 € - 2012 : 50 000 € - 2013 : 25 000 €

ARTICLE 2: D'imputer la dépense afférente à cet engagement au budget de l'exercice au chapitre 204.

ARTICLE 3 : De mandater le Président pour le suivi des opérations et l'autoriser à signer tout document y afférent.

ARTICLE 4 : Le Président du conseil territorial, le Directeur Général des Services, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, qui sera publiée au journal officiel de Saint-Martin.

Faite et délibérée le 28 avril 2011

Le Président du Conseil territorial Frantz GUMBS

2ème Vice-présidente Claire GUION-FIRMIN

3ème Vice-président Pierre ALIOTTI

4ème Vice-président Louis JEFFRY

Membre du Conseil Exécutif Alain RICHARDSON

Membre du Conseil Exécutif Aline HANSON

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 103 - 6 - 2011

Collectivité de SAINT MARTIN 971127

REGISTRE DES DOSSIERS ADS PC,PC-R,PCMI

N*Dossier	Date dépôt Complété le	Nom et Adresse du demandeur Références cadastrales	Adresse du terrain Nature des travaux	POS	Superficie •	<u>Décision</u> Nature Date	Destination	OBSERVATION
DP 971127 1002057	13/09/2010	FRANCE TELECOME Ugi Paom 10 Rue de Madrid Bp 644 Paris cedex 08 75367 AE 305	17 Rue DU GENERAL DE GAULLE Travaux effectués à l'intérieur d'un immeuble Travaux modifiant une façade :	UA		Irrecevable	Bureaux 99,45 m²	Rénovation SHON totale :421,41 m² Création de SHON donc PC
DP 971127 1002091	14/12/2010	SARL VIANATI 16 Georges EUCHARIS 97200 FORT DE FRANCE AR 375, AR 376	Grand-Case Installation de panneaux solaires :	INAx	2 000 m²	Favorable		Bätiment US Market
T 971127 0503006	12/09/2005	CHAMPS ELYSEES CARAIBES IMMOBILIER 22. Résidence de la Plage 97150 SAINT MARTIN BD0208,BD0210,BD0212,BD0213	HOPE HILL Petit Fonds 97150 Saint-Martin Augmentation du nombre de lots	UTa	20 092 m²	Favorable 18/10/2005	Habitation	Modification des lots (augmentation) De 5 à 9
PC 971127 1001050	03/05/2010	SEMSAMAR Immeuble du port 97057 SAINT MARTIN CEDEX BX 73p BE 904	53 rue de Spring Concordia Nouvelle construction	UGb INAta	13 877 m²	Favorable 17/11/2010	33 Logts 2 025,14 m²	Retrait PC et nouveau PC après rectification
PC 971127 1001051	03/05/2010	SEMSAMAR Immeuble du port 97057 SAINT MARTIN CEDEX BX 73 P	39 rue de Spring Concordia Nouvelle construction	UGb INAta	22 112 m²	Favorable 17/11/2010	38 Logts 2 431,04 m²	Retrait PC et nouveau PC après rectification
PC 971127 1001068	07/08/2010	M.Mme LOUISY Charlise et BOURDY Alain 10 Rue Mangue Fil 97150 SAINT MARTIN AR 449	44 Rue Jardins des Dains Rambaud Nouvelle construction ;	UG	1 031 m²	Favorable 17/11/2010	Habitation 122,62 m²	Retrait PC et nouveau PC après rectification

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

Le: 1 2 AVR, 2011

N°:

Collectivité	de	SAINT MARTIN
	97	1127

REGISTRE DES DOSSIERS ADS PC,PC-R,PCMI

N*Dossier	Date dépôt Complété le	Nom et Adresse du demandeur Références cadastrales	Adresse du terrain Nature des travaux	POS	Superficie	Décision Nature Date	Destination	OBSERVATION
PC 971127	03/09/2010	S.C.C.V COULEUR CARAÏBE Chez cob immeuble Centre d'Affaire	7 Impasse de Jeanno Grand-Case	UGc	1 806 m²	Favorable	20 Logts	Retrait PC et nouveau PC aprè
1001088	000002010	97150 SAINT MARTIN AT 303p	Nouvelle construction			17/11/2010	908,90 m²	rectification
PC 971127 1001096	05/10/2010	SCI LE COLOMBIER 311 Rue des Amers 97150 SAINT MARTIN BD559	N'8 rue du Jardin Cul de Sac Lotissement "Mont Vernon III" Nouvelle construction :	NB	2 032 m²	Dossier sans Suite	2 Logts	Pièces compl non fournies
PC 971127 1001098	13/10/2010	M.Mme JEFFERS Claude Leroy et Rosalie 26 Rue Nana Clark Résidence LLS Scott Appt 45 Agrément 97150 SAINT MARTIN BD 161	Lotissement Mont vernon 2 N°56 rue boria Cul de Sac Nouvelle construction :	UG	620 m²	Dossier sans Suite	2 Logts 167,32 m²	Pièces compi non fournies
PC 971127 1001111	10/11/2010	SCI JADE SAINT-MARTIN 97150 SAINT MARTIN BE 0794	86 Rue de Concordia Mod d'un projet	uc	1 279 m²	Favorable	Com / Bureau 151,62 m²	SHON Totale : 451,62 m²
PC 971127 1001114	19/11/2010	Monsieur ANQUETIL Arnaud 4 Rue de la Filbuste 97150 SAINT-MARTIN AY 0634	4 Rue de la Filbuste Villa 1 Oyster Pond. Extention d'une construction Travaux sur construction existante :	UGa	1 557 m²	Favorable	Habitation 48 m²	SHON totale : 134,60 m² Rajout d'une chambre, wc e cellier
PC 971127 1001115	19/11/2010	Monsieur MACON Ludovic 4 Rue de la Filbuste 97150 SAINT-MARTIN AY 0634	4 Rue de la Filbuste Villa 2 Oyster Pond. Extention d'une construction Travaux sur construction existante :	UGa	1 557 m²	Favorable	Habitation 42 m²	SHON totale : 99,90 m² Rajout d'une chambre, wo e cellier
PC 971127 1001116	22/11/2010	Monsieur SCHMITT Emmanuel 11 Résidence Sea Side park 97150 SAINT-MARTIN AT 564- 565	Lot 8 Sunrise View Cul de Sac. Nouvelle construction : pièce complémentaire déposer le14/01/11	UG	1 509 m²	Favorable	Habitation 211,90 m²	
PC 971127 1001118	15/12/2010	Monsieur MARIANELLI Regis 54 Rue de l'Etant de Chevrise 97150 SAINT MARTIN AW 116	54 Rue de l'Etang de Chevrise Mont Vernon 1 Travaux sur construction existante :	UGa	1 221 m²	Sans suite	Habitation	Pièces compl non fournies
PC 971127 1001119	20/12/2010	S.C.C.V HORIZON CORAIL 11 Rue Mont-Choisy 97150 SAINT MARTIN	1Rue Mano Well Cul de Sac Nouvelle construction :	UG	1 634 m²	Favorable	6 Logts /2 bắt 499,20 m²	2 niveaux

Collectivité de SAINT MARTIN 971127

REGISTRE DES DOSSIERS ADS PC,PC-R,PCMI

N*Dossier	Date dépôt Complété le	Nom et Adresse du demandeur Références cadastrales	Adresse du terrain Nature des travaux	POS	Superficie	Décision Nature Date	Destination	OBSERVATION
PC 971127 1101011	03/02/2011	Madame ARRINDELL Angela, Anisha 20 Impasse Charles BALY 97150 SAINT-MARTIN AM 441	20 Impasse Charles Baly Rambaud Surélévation :	UG	820 m²	Défavorable	Habitation 35,95 m²	Bâtiment existant sur le terrain Dépassement du COS
PC 971127 1101013	07/02/2011	Mademe WILSON Maheliah 47 Rue de Hollande 97150 SAINT MARTIN AE 150p	47 Rue de Hollande Saint- James Surèlévation Travaux sur construction existante	UA	123 m²	Défavorable	2 Logts 102 m ²	Non respect art.7 du POS
PC 971127 1101014	08/02/2011	Monsieur BROOKS Sherwin Grayson 9 Impasse BROOKS Charles Albert 97150 SAINT MARTIN AO 125	9 Impasse BROOKS Charles Albert Saint-Louis Nouvelle construction :	UG	935 m²	Défavorable	3 Logts 143 m²	Non respect art.10 du POS
PC 971127 1101015	16/02/2011	Monsieur PAROTTE Maximin 5 Impasse Edwin PAROTTE 97150 SAINT MARTIN AK 13	2 Rue Nana Clark Agrément Nouvelle construction :	UB	235 m²	Défavorable	Habitation 63 m²	Non respect art.6, 7 et 8 du PO Emplacement réservé
PC 971127 1101018	23/02/2011	S.C.C.V NOVA 26 Rue Verte 97150 SAINT MARTIN AT 564	4 Rue Sunrise View Cui-de-Sac Nouvelle construction :	UG	1 675 m²	Défavorable	4 Logements 408 m²	Non respect art.10 et 11 du PO

Collectivité de SAINT MARTIN 971127

REGISTRE DES DOSSIERS ADS PC,PC-R,PCMI

N*Dossier	Date dépôt Complété le	Nom et Adresse du demandeur Références cadastrales	Adresse du terrain Nature des travaux	POS	Superficie	Décision Nature Date	Destination	OBSERVATION
DP 971127 1102009	21/02/2011	SARL Loti St Martin 18 Rue de la Filbuste 97150 SAINT MARTIN	18 Rue de la Filbuste Oyster-Pond Construction d'une terrasse :	UTa	1 950 m²	Favorable	Habitation	Création de 18,15 m² de SHOB
DP 971127 1102011	22/03/2011	AY 495 SOLAR PROD CARAÍBES Boulevard Houelbourg 97122 BAIE MAHAULT	45 Boulevard de France Marigot Installation de panneaux solaires :	UA		Favorable	Commerce	Bâtiment A FLEMING (boulangerie)
DP 971127 1102012	22/03/2011	AE 246 Monsieur GLASGOW Raymond Fernand 149 Rue de Quartier D'orléans 97150 SAINT MARTIN	149a Rue de Quartier D'orléans Nouvelle construction :	UC	6 485 m²	Dossier Irrecevable	Bar	Demande de PC
DP 971127 1102013	25/03/2011	BV 107 MEDIASERV Tour Sécid 6eme Etage Point A Pitre 97110 NTE A PITRE	Lot 190a Mont-Vernon II Travaux Divers :	UG	250 m²	Favorable	Transmission ADSL	Installation d'une armoire techniq
PC 971127 1101027	15/03/2011	BD 706 SCI NAJRO 96 Avenue du LAgon 97150 SAINT MARTIN	96 Avenue du lagon Oyster-Pond Nouvelle construction :	UGa		Défavorable	Habitat/garage	Non respect art. 7, 8, 11
PC 971127 1101028	17/03/2011	AY 149 M.Mme BELLEVUE Fito 8 Impasse des Cerises 97150 SAINT MARTIN BC 468	3 Rue Bionmingdale Orléans Travaux sur construction existante Surélévation :	UG	500 m²	Défavorable	3 Logts 156 m²	Non respect art. 7, 12, 14
								38-111
		71 112 12						

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 104 - 8 - 2011

Collectivité de SAINT MARTIN 971127

REGISTRE DES DOSSIERS ADS PC,PC-R,PCMI

N*Dossier	Date dépôt Complété le	Nom et Adresse du demandeur Références cadastrales	Adresse du terrain Nature des travaux	POS	Superficie	<u>Décision</u> Nature Date	Destination SHON	OBSERVATION
PC 971127 0601095 02	23/02/2011	SCI PARADISE - ROCK 67 Rue Charles TONDU 97150 SAINT MARTIN AY 0266, AY 0185, AY 0533	Résidence Seaview 103 rue de L'escale Oyster-Pond Modification :	UT	46 642 m²	IRRECEVABLE Nouvelle demande de PC à introduire	Résidence vacance 2 621 m²	
PC 971127 0801110 01	30/03/2011	SARL C C M V 530 Rue ZI de Jany 97122 BAIE MAHAULT BD 101	10 Rue de Griselle la plantation Mont-Vernon Nouvelle construction :	UGa	21 921 m²	Favorable 15/05/2009	Com / Bureau 2 078 m²	Transfert de nom (SCI MONT VERNON)
PC 971127 0901010 01	15/02/2011	SEMSAMAR Immeuble du port 97067 SAINT MARTIN CEDEX BE 907	N°5 Spring Concordia 2eme Extension Modification : Division parcellaire	uc	16 557 m²	Dossier Irrecevable	56 Logts 4 731 m ^a	Demande de permis d'aménage nécessaire
PC 971127 1001046 01	25/02/2011	S.C.C.V LES PAVILLONS DU LAGON 110 Boulevard Bertin Maurice Léonel 97150 SAINT MARTIN AO 304p AO 303p	13 Rue Palmerais Friat's Bay Modification :	UBb	1 155 m²	Favorable	6 Logts 565,50 m²	
PC 971127 1001081	22/07/2010	E.E.A.S.M Route de Fort Louis 97150 SAINT MARTIN AY 266	Oyster Pond Nouvelle construction :	UT	1 202 m²	Sans suite	Station d'épuration	Pièces non fournies
PC 971127 1101002	10/01/2011	Monsieur GUMBS Emile Léon 13 Rue de la Batterie 97150 SAINT MARTIN AR 343	29 Rue Jardins des Dains Rambaud Nouvelle construction :	UG	1 005 m²	Favorable	2 Logts 169,91 m²	
PC 971127 1101009	28/01/2011	Madame SSOSSE Janice Ghislaine 57 Rue de Saint-Georges 97150 SAINT MARTIN BP 209, BP 214	57 Rue de Saint-Georges Orléans Travaux sur construction existante Surélévation :	UG	2 169 m²	Favorable	Logt 56,86 m³	
PC 971127 1101026	11/03/2011	M.Mme CANTON Gérard 39 Rue Maurice Philippot 92260 FONTENAY AUX ROSES BI 0143	501 Rue du Mont Rouge Terres- Basses Travaux sur construction existante :	NBa	9 984 m²	Favorable	Habitation 32,15 m²	Cuisine / laverie / terrasse

Fait le 15 Avril 2011 pour C E du 19/04/2001

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 104 - 9 - 2011

M.I.S

Im. Du Port - Marigot - 97150 SAINT-MARTIN Tél.: 05 90 27 86 28 / Fax.: 05 90 27 86 03

<u>LISTE DES DEMANDES D'INTRODUCTION ET DE RENOUVELLEMENT</u> <u>D'AUTORISATION DE TRAVAIL- MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE</u>

IDENTITE DE L'EMPLOYE	Nature de l'Emploi	l'Employeur	Dossier de :	Conclusion	Dossier arrivé le :	Durée du contrat	Décision
OBONO ONDO ANTCHANDIE M-Fleur A.	Pharmacien Adjoint Habituel	PHARMACIE DE CONCORDIA	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	20/01/2011	Indéterminé	
SYLVAIN Jeannet	AGENT TECHNIQUE	LE WAKIKI BEACH	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	24/01/2011	Indéterminé	S S11634
VINCENT Wilfrid	MACON	ISLAND HOME SECURITY	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	25/01/2011	Indéterminé	
GEORGES Junior Elvis	JARDINIER	BRODIE Richard Andrew	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	08/02/2011	Indéterminé	
DESIR Ronald	MENUISIER	ERGOS ANTILLES SAINT- MARTIN	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	22/02/2011	Indéterminé	
NADEAU François	PLATRIER ENDUISEUR	BUILDING SERVICES	Autorisation de travail	Avis favorable.	25/02/2011	Indéterminé	
LOUIS Willy	PEINTRE	SARL EJA JOLIVET	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	04/03/2011	Indéterminé	
SAINT VAL Wilnor	AGENT DE SECURITE	ANTILLES SECURITE PRIVEE	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	04/03/2011	Indéterminé	
MONTERO DO NASCIMENTO Odinelson	OUVRIER CHARPENTE	LCH SARL	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	17/03/2011	Indéterminé	
LAVAUD Mickencia	SECRETAIRE	SAINT-MARTIN PRODUCTION MENUISER	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	21/03/2011	Indéterminé	
MUNOZ ESPINAL Ramon	MANUTENTIONNAIRE ETALIGISTE POLYVA.	SA US IMPORT M. LANCRY Louis	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	08/04/2011	Indéterminé	
MARINOV Momtchil Nedeltchev	SERVEUR	LAHLOU Mohammed	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	11/04/2011	Indéterminé	
BORADE Manisha	AIDE A DOMICILE	DOOLARAMANI MIRPURI Mohani	Renouvel. d'autorisation de travail	Avis favorable.	11/04/2011	Indéterminé	

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 104 - 10 - 2011

- ANNEXE - AUTORISATIONS DE VOIRIE -

Dossiers examinés lors de la réunion de la Commission des Affaires économiques, Rurales et Touristiques (CAERT) du mardi 12 avril 2011.

PETITIONNAIRES	DESCRIPTION DE LA DEMANDE	REDEVANCES	DECISION DU CONSEIL EXECUTIF 19 Avril 2011
1 - DSIE	 La généralisation des conventions d'une durée de 3 ans pour les occupants du domaine public qui règlent régulièrement leurs redevances. L'instauration du paiement journalier pour les marchands volants. La publication du nom des titulaires d'autorisation de vente ambulante hors site de marché. 		AVIS FAVORABLE Pour l'instauration du paiement journalier pour les marchands volants qui souhaitent exercer uniquement sur le marché alimentaire, et à condition qu'il s'agisse d'une production locale. Pour la publication du nom des titulaires d'autorisation de vente ambulante hors site de marché, les membres de la Commission proposent de coller des autocollants sur le commerce des ambulants agréés.
3- VANTERPOOL Hervé	Demande à réviser le montant de sa redevance relative au local N°34 qui est en réalité un local de stockage et non un local boutique dont la redevance s'élève à 122.00 €.	Le droit de place forfaitaire mensuel pour un local de stockage est de 70.00€.	AVIS FAVORABLE
4- HENRY Lyvie	Renouvellement de la convention d'occupation du local Restaurant N°19 situé à l'immeuble du kiosque du marché Marigot.	La redevance mensuelle pour le local restaurant N°19 est de 213,00 €	AVIS FAVORABLE
5- LABADY-MONTAUBAN Tana	Suite à la rupture de la convention de son employeur, le pétitionnaire désire continuer à occuper les mêmes emplacements sur le marché touristique (lot 102-103), en vue de poursuivre le même type d'activité (vendre des tee-shirts et des produits artisanaux).	La redevance mensuelle pour une place au marché touristique est de 61.00€ en basse saison et 91.00€ en haute saison.	AVIS FAVORABLE
6- CORBOU Mathieu	Demande de renouveler la convention de mise à disposition du bac à poisson P14 à l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot.	La redevance mensuelle pour le bac à poisson est de 91.00 €	AVIS FAVORABLE

1/2

7- MINVILLE Max	Demande à occuper un bac à poisson supplémentaire (P16) à l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot.	La redevance mensuelle pour le bac à poisson est de 91.00 €	AVIS FAVORABLE
8- CLEUET Edouard	Demande à occuper un bac à poisson supplémentaire (P13) à l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot.	La redevance mensuelle pour le bac à poisson est de 91.00 €	AVIS FAVORABLE
9- LAYOUR Damien	Demande à occuper un emplacement (bac à poisson) à l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot.	La redevance mensuelle pour le bac à poisson est de 91.00 €	AVIS FAVORABLE
10- GOETZ Pierre	Occupant de l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot, le pétitionnaire : - souhaite réintégrer le Marché après un an d'absence suite à son incarcération à la Maison d'Arrêt de Basse-Terre. - sollicite l'annulation de ses redevances en raison de son incarcération.	Le montant total des loyers s'élève à 1001.00€ au 31 décembre 2010.	AVIS FAVORABLE Pour la réintégration de l'espace <i>Poissonnerie</i> du Marché alimentaire de Marigot après un an d'absence. Pour l'annulation de la moitié des arriérés de loyers (500.50€). Le règlement de l'autre moitié pourra se faire par un échelonnant des paiements.
11- LAKE Bernard	Demande à occuper un emplacement (bac à poisson) à l'espace Poissonnerie du marché alimentaire de Marigot.	La redevance mensuelle pour le bac à poisson est de 91.00 €	AVIS FAVORABLE
16- GABARD Isabelle	Demande d'emplacement sur le marché touristique de Marigot pour vendre des boîtes de coquillages à accrocher au mur en décoration.	La redevance mensuelle pour une place sur le marché touristique est de 61.00€ en basse saison et 91.00€ en haute saison.	AVIS FAVORABLE
17- CONNOR Williams « Chez les Copains »	Demande de renouveler la convention d'occupation temporaire du local Restaurant N°14 situé à l'immeuble du kiosque du marché Marigot.	La redevance mensuelle pour le local Restaurant est de 213.00 €	AVIS FAVORABLE Le pétitionnaire doit payer la totalité de ses arriérés de loyers (639.00€).
20-LAKE Augustin	Demande d'autorisation d'effectuer des travaux à l'intérieur du local de l'ancienne billetterie de Culde-sac. Le pétitionnaire souhaite installer trois fenêtres pour servir au mieux sa clientèle.	La redevance mensuelle pour le local est de 122.00 €	AVIS FAVORABLE La convention doit stipuler que l'occupant doit remettre en l'état antérieur et à ses propres frais. Toutefois, la Collectivité se réserve le droit de conserver les modifications faites par ledit occupant, sans pour autant l'indemniser, seulement si un plus est apporté au local.

21 - THOMAS Kate	Demande de renouveler sa convention de concession temporaire du domaine public relative à l'exploitation d'une voiture boutique installée sur le domaine public, Route du Port de Galisbay.	Le droit de place forfaitaire mensuel est de 152.00€.	AVIS FAVORABLE
22- MIRPURI Kuman	Renouvellement de la convention d'occupation du domaine public à usage de terrasse devant l'établissement «KRISHNA'S Department Store » sis au 161 rue de la Hollande.	La redevance mensuelle de la terrasse est de 32.00 €. La superficie de la terrasse est de 10.50 m².	AVIS FAVORABLE
23- HEIKE Reiter	Demande de renouveler sa convention portant autorisation d'occupation d'emplacement sur le marché touristique pour vendre sa propre collection de bijoux de fantaisie fait à base de coquillages, de perles et de minéraux.	La redevance mensuelle pour une place sur le marché touristique est de 61.00€ en basse saison et 91.00€ en haute saison.	AVIS FAVORABLE
26- DURUO Clément « TORO'S CORNER »	Demande de renouveler la convention d'occupation temporaire du local Restaurant N°16-17 situé à l'immeuble du kiosque du marché Marigot.	La redevance mensuelle pour le local Restaurant est de 305.00 €.	AVIS FAVORABLE

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 105 - 3 - 2011

SACHELORS													
norvellement	Bachelor	Mr.	DUCHATEAUX	Alain	Bachelor Cele Supérioure de Comançoco	ALECCICIO CONTRA		FRANCE	Toulouse	2700,00	2 000,00	1500€	
rs					NORTH METAL STATE OF THE PARTY				TOTAL	2 700,00	2 600,00	1500€	STEEL ST
e Demande	815	Mile.	CHAIRES	et artes									
re Demande	BTS	Mr.	GUMBS	Cherline	1ère année Assurance 1ère année Bannus			FRANCE	Toulouse	2 700,00		1500 €	1500
re Demande	BTS	Mile.	JOSEPH	Aline	1ère année Assistant manager			FRANCE	Epon Priit Bourg	2300,00		1500 d	1500
re Demande	815	Mr.	LERISSON	Guy-Frantz	1ère année BTS Comptabilité			FRANCE	rent noung	2 700,00		1000€	100
re Demande	075	Mile.	LINDOR	Marie	1ère année Comptabilité Gestion et Organisation			FRANCE		2 700,00		1000€	100
re Demande	BYS	MBa.	MAIRGRETTE	Gurly	1ère mnée Assistant manager			GUADELOUPE		2 700,00		1000 €	100
re Demande re Demanda	BTS	Mile.	THOMAS	Marilyna	20me année Management des unités commerciales			GUADELOUPE	Basse-Terro	2 700,00		1 000 €	100
ire Demande	BTS	Mile.	LOUIS	Joachim Woodna	1ère année Management des Unités commerciales 1ère année Management des unités commerciales		Seour dernandeur de bourse	FRANCE	Paris	1 600,00		1500 €	150
nouvellement	BIS	MR.	ARWELL	Ahmed Ménéliti	26me année Commerce International			FRANCE	Angers	2 500,00	Name and American	1500€	150
enowellement	BTS	Mile.	BARROT	Alexandra	20ane annule Venta et Production teorislane		Au-dessus du bankenn	GUADELOUPE	Toulouse	1 600,00	2 000,00	1500€	150
anouvellement	BTS	Mr.	CHRUAS	Joroma	2ème année audiovisuel option montage		Formation dans une école privée	FRANCE	Lyon	2500.00	2 300,00	1500 €	150
nowellement	BES	Mile.	DESIR	Céline	Zime zanée Hygibne Propreté Environnement			MARTHIQUE	Pointe des nègres	2,700,00	0.00	1000 €	100
nouvellement	875	Mle.	GELUS	Marceline	1-fre année Vente et Production Touristique		réorientation 2009:2010 Licence	GUNDELDUPE		2 700,00	1 500,00	750 €	75
noovellement	BTS	Ma.	HEUSSEY	Marie-Alice	2 lime armée Notoriat		As digitally by to the complete and an experience of	FRANCE	Lyan				
							Partage legement avec soon dénéticle du	The state of the s	TOTAL CANADA			1500 €	1500
nonvellement	815	Nille.	JOSEPH	Jestica	21me zonde Assistant de Gestern PhiE Phill	OUI	legement CROUS	GUADELOUPE	Point à Pare	2700,00	1500,00	1000€	1.000
nouvellement	BTS	Mile.	MACCONV	Sárina	26me année Comptabilité		Formation Possible en Guadelopus	FRANCE	Toulouse	2 300,00	2 000,00	1000€	1600
nouvellement	BTS	Mile.	MARTHIL PROCTOR	Diondine Claudine	2 ême année Assistant Manager 2 ême année Comptabilité de gestion					2 700,00	1 500,00	1000€	100
nouvellement	BTS	tville.	VALMY	Elodie	2 ême année Assistant Manager		Pariage Ingoment avec Moiret Laika	FRANCE		1 600,00	1 000,00	1000€	1000
and the same of	1,711			-				MANCE	TRYAL	2300,60	2 000,00	1500 €	1 50 EU 18
CG									SECTION AND ADDRESS OF	- Andrew	15 800,00	23 750 €	0,426
re Demande	DCG	Mile.	LURS-FRIAS	Odile	1êre année Diplôme de Comptabilité et Gestion			GUADELOUPE	Pointe-à-Pitre	2700,00		1000€	100
									TOTAL	3.700,03	0,00	1000 €	210
UT											SELECTION OF THE PARTY OF THE P		
enouvellement.	DUT	Me.	DORWAL	Marjorie	2 ême année Gestion des entreprises et des administrations			FRANCE	Paris	2 000,00	2 600.00	1500 €	150
ire Demande	DUT	Mr.	FLANDERS	Alesti	Têre année Gestion et Informatique		Redoublement, formation possible on	SE-MAARTEN	133.00	2 500,00	a society	1000€	1000
nowellement	DUT	Mile.	LAURENCE	Jenifer	1ère année Gestion Administration dus Entroprise	į.	Gusdeloupe	FRANCE	Paris	2 700,00	3 000,00	1000€	100
nowellement	DUT	101.	PIERRE	Jephté	20mê année technique de commercialisation, réorientation 200 1ère AES	*		FRANCE	Bésier	2300.00	3 000,00	1,000 €	A
onouvellement	DUY	Mile.	ROBINEAU	Gličle	26me année technique de commercialisation			FRANCE	Monpolier	2 700,00	2 000,00	1500 €	1900
COLES PRE	PA		ELECTION .	SERVICE				THE REAL PROPERTY.	TOTAL	12 204,60	10 600,00	6000€	6 800
ire année	Ecole préparatoire	tor,	FABRE	David	1ère année classe préparabaire. Physique Chimie et Science.			FRANCE		2 200 00	-	15004	
òre annide	Ecole préparatoire	lor,	FABRE	Devid	1 îne année classe préparatoire Physique Chimie et Science			FRANCE		2 700,00		1500€	1 500
of all almostal	1505 825 85 800 8-20	lor,	FABRE	David	1 lère année classe préparabaire Physique Chimie et Science		Observations	FRANCE	TOTAL MAINT	2 700,00 2 700,00	0,03	1503¢	1 500 5 Mari
		99333	FABRE (CES)	1760	(IDEC COLEUE)		thmores	and district	Wile Month	2 703,00		15036	I be
CERNCE TO Demande	Settentiniste	(STOLO)	NEm	0.000	After confer to angue et chillration étrangère		Oldsteathers. Ad-dessus du barbine	MARTHIQUE	Villa Morati Schoeld-er	2708,00 http://doi.org/10.00	1000€	1503€	100
Eliste stat/ANISTONE PERSONE Personande Personande Personande Personande	DCINCE UCENCE UCENCE	Min.	ARNELL BOURDUNE BOURDUNE	Claudette trabelle Priscille	(IDEC COLEUE)		Uldsvalten Au-destus de barbine	MARTHIQUE GUADELOUPE	Wile Month	2 700,00 ndescontautions 2 300,00	1000 €	1500 ¢	1000
CERNCE re Dernande re Dernande re Dernande	DEDNCE DENCE	Mile.	AMPELL BOURDUNE	Claudette trabelle	LEDGG Variations Three nonide Langue et chillipation étrangère Dênne année Physique, Chimie		Ulassyatrons Au-dessus du barbine	MARTHIQUE	Villa Morati Schoeld-er	2708,00 http://doi.org/10.00	1000€	1503€	100
ELEGACE	DCINCE UCENCE UCENCE	Mile.	ARNELL BOURDUNE	Claudette Isabelle Priscille Jeanine	Affrica spacetras The anniel Langue et divilization fitrangère Jèrne anniel Physique, Chânie License Pro Garbin de sinistre Jérne anniel Langue fitrangère Appliquée		Obstructions Au-dessus du barbine	MARTINQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE	Schoolcher Pointe-i-Tue Touleure	2 700,00 2 300,00 2 300,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 150 150
CERCE CERCE DECEMBE To Demande To Demande To Demande	SCHOOL PROPERTY OF THE PROPERT	Action, Action, Action, Action, Action, Action,	ARNELL BOUGOUNE BOUGOUNE CARTY	Claudette isabelle Priscille Jeanine Françoise	LEDICA Spacettis Three sendee Langue et drillisation fitrangère Dênne sender Physique, Chânie Licence Prio Serion de sinistre Jérie sendee Langue fitrangère Appliquée Jérie sendee Langue fitrangère Appliquée Jérie armée			MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE	Schoolcher Pointe-1-tosa Toufeure Orléans	2 703,00 2 200,00 2 200,00 2 500,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	100 150 150 150
CEDE (CAMAIO) CEDE C Dernande Dernande Dernande Dernande Dernande Dernande	DCINCE LICENCE LICENCE LICENCE	Mile.	ARNELL BOUBOUNE BOUBOUNE CARTY	Claudetto tsabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Syhvio	IDECUAREUR The annie Langue et civilization étrangère Jème annie Riquique, Chiaine Useane Pro Galon de sinistre 1 éra annie langue Etrangère Appliquée Lère annie Management des entreprises et des administration lère annies STAPS		Oldsteatron. Ad-dessus du barbine : Soear demandeur de bourse	MARTINQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE	Schoolchor Pointo-1-1016 Toofsuse Orléans	2 700,00 htts://dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.d	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 €	1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 150 150 150 150
to Demande e Demande	SCHOOLE COLOR DICENCE LICENCE LICENCE LICENCE LICENCE LICENCE	Mile.	AANELL BOUROUNE BOUROUNE CARTY CHERY	Claudette tabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella	LEDICA SCALEGIES The sende Largue et drillisation fitrangire Bêres ennier Physique, Chânie Licence Prio Scales de sinistre Jéres sende Largue fitrangire Papiliquée Jéres sende Largue fitrangire Papiliquée Jéres sende Largue et de entireprises et des administration Jéres ennée STAPS			MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE	Schoelcher Peinte-1-1214 Toufeuse Orléens Orléens Teufeuse	2 703,09 2 300,00 2 300,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00	1 000 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 300 € 1 300 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	100 150 150 150 150 130
a Demanda e Demanda	SCHOOL PURPLES LICENCE	Mile.	ARNELL BOUGOUNE BOUGOUNE CARTY CHERY CONGRE HAMSON	Claudette Isabella Priscille Jesarine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shamira	IDECUAREUR The annie Langue et civilization étrangère Jème annie Riquique, Chiaine Useane Pro Galon de sinistre 1 éra annie langue Etrangère Appliquée Lère annie Management des entreprises et des administration lère annies STAPS			MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE	Schoelcher Politica-1-1214 Toufeure Orléens Orléens Orléens Bordenur	2 700,00 htts://dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.dx.d	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 110 110 110 110 110 110 110
e Dernande	SECRETIFICATES UCENCE	Mile.	ARNELL BOURDONNE BOURDONNE CARTY CHERY CONCRE HAMBET HAMBON BAAC	Cloudetto tasbelle Priscille Jeaning Françoise Jean-Sylvia chanella Joli Shaniria Midael	IDECCUPICIUM The année Langue et chilisation étrangère Jème année Physique, Chânie Ucence Pro Garbon de sistire Idra année Langue Etrangère Appliquée Jère année Management des entreprises et des adviséstration Jère année Psycologie Jère année Psycologie Jère année De Droit Jère année de Droit Jère année de Droit Jère année de Droit Jère année de Braife		Sneuir dervandeur de boursn	MAATHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE MARTHIQUE	Schoelcher Peinte-1-1214 Toufeuse Orléens Orléens Teufeuse	2 703,09 2 300,00 2 300,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 2500 € 2500 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 2500 € 2500 € 2500 €	100 150 150 150 150 150 150 250 250
(ID): (ID) (ID) (ID) (ID) (ID) (ID) (ID) (ID)	SCHOOL PURPOS LICENCE	Articles Articl	ARNELL BOUGOUNE BOUGOUNE CARTY CHERY CHERY CONGRE HAMSET HANSON BAAC JOSE	Chockette loabelle Pricelle Jeanine Françoise Jean-Sybrio chanella Joil Michael Michael	LEDICA SCALECTION The sende Largue et chillisation fitrangine Beine sender Physitose, Chinis Licence Prio Scalection de sinistre Licens sende Largue fitrangine Appliquée Licens sende Largue fitrangine Papiliquée Licens sende Largue fitrangine Papiliquée Licens sende Largue fitrangine Papiliquée Licens sende STAPS Licens sende STAPS Licens sende STAPS Licens sende de Droit Licens sende de Droit Licens sende StaPS Licens sende de Droit Licens sende StaPS Licens send		Soeur demandour de bourse Au-dessus de barline	MANTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE MARTHIQUE FRANCE GUADELOUPE	Scheelcher Peleten-1-1111 Todeuse Orläns Todeuse Orläns Todeuse Scheelcher	2 703,09 2 300,00 2 300,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 150 150 150 150
e Dermanda	INCENSE INCENS	ANTAL ANTAL	ARMEL BOURGOINE GARTY CHERY CHERY CHERY CHERY HAMBEE HAWBE	Claudetto Isabelle Priscille Jeaning françoise Jean-Sylvio chanella Joid Shamira Misikael Isabelle Odeline	Iffice vanicettes Ifre année Langue et chilisation étrangère Jèrne année Physique, Chânie Ucenne Pro Garbon de sinistre Iére année Langue Etrangère Appliquée Ière année Managuenerit des entreprises et des adviséstration Ière année STAPS Ière année Psycologie Ière année de Crott Ière année Stape Prasquète et Creation Ière année Stape Prasquète et Crebinique Ièrematique		Soeur demandour de bourse Au-dessus de barline	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE MARTHIQUE FRANCE GUADELOUPE FRANCE GUADELOUPE FRANCE	Schoolcher Poince-i-cus Toufeure Orléans Ciriéens Toufeure Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher Poince-i-dre Poince-i-dre	2 703,09 2 200,00 2 200,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1500 € 1500 € 2500 € 750 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 110 110 110 110 110 110 110 110 110
EDEMENTAL DE L'ESTATE	SCHOOL PUTTER LICENCE	ANTEL DOSE ANTEL DOSE ANTEL	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CONGRE HAUSELF	Chockette teabelle Pricelle Jeanne Françoise Jean-Sylvio chanella Joli Shanira Michael teabelle Odeline Alice	LEDICA SCALCOUS AND		Soeur demandour de bourse Au-dessus de barline	MARTHHOUSE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE GUADELOUPE FRANCE GUADELOUPE FRANCE	Scheelcher Peinter-inne Touteure Oridens Oridens Scheelcher Bordenz- Scheelcher Bordenz- Freint-3-frei Paris Kinnes	2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00	1 000 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 2 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 € 1 500 €	1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	1000 1500 1500 1500 1500 1500 1500 1500
re Dernande re Dernande re Dernande re Dernande re Dernande	INCENSE INCENS	ANTEL ANTE	ARNELL BOUSOUNE BOUSOUNE CARTY CHERY CONCRE HAMBLET HAMSON BOACH JOE JOSEPH-LAP-LANTE LOUISSAMT	Claudetto Isabelle Priscille Jeaning françoise Jean-Sylvio chanella Joid Shamira Misikael Isabelle Odeline	Ifrice vanicettes Ifre année Largue et chilisation étrangère Jême année Physique, Chimie Ucunce Pro Garbin de sinistre Iére année Isangue Etrangère Appliquée Ière année Isangue Etrangère Appliquée Ière année Isangue et des entreprises et des administration Ière année Psychologie Ière année Psychologie Ière année de Droit Ière année Sange Ière année de Droit Ière année Sange Psychologie Ière année de Broit Ière année Sange Psychologie Ière année Sange Psychologie Ière année Sange Psychologie Ière année Sange Psychologie et Gestion Ière année Lange Psychologie		Soeur demandour de bourse Au-dessus de barline	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Pelince-i-dus Toufeurse Orldeus Orldeus Corldens Toudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch Mörnes Peres	2 700,00 2 200,00 2 200,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1300¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 110 110 110 110 110 110 110 110 110
COLO COMMONICATION OF THE PROPERTY OF THE PROP	SCENDOD VITES LICENCE	Artin.	ARNELL BOUSOUNE BOUSOUNE CARTY CHERY CONCRE HAMBLET HANSON BSAAC JOEV JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASLET	Claudette Inshelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shamira Michael Inshelle Odeline Alice Victor Goltan	Ilbre année Langue et chilisation étrangère Jème année Pispièpe, Chânie Uconce Pro Garbin de sinistre Jére année Isaguée et chilisation étrangère Jére année Isaguée Etrangère Appliquée Ière année Isaguée Etrangère Appliquée Ière année Pispièpe Ière année Pispièpe Ière année Pispièpe Ière année Pispièpe Ière année Appliquée Ière année Appliquée Ière année Solmes économique et Gestion Ière année Solmes économique et Gestion Ière année Solmes économique et sociale Ière Année Isaguée et l'exhologue Irier Annéeristation Economique et sociale Ière Annéeristation Economique et sociale Ière Annéeristation Economique et sociale Ière année Economie et Gestion		Sieur dernandour de bourse Aus-dessus du barlinse Aus-dessus du barlinse Sour demandour de bourse (MARTHE	MARTINQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoolcher Politica-i-dus Toufeurse Orldans Corldans Toudeurs Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher Schoolcher	2 700,00 2 200,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1300¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 110 110 110 110 110 110 110 110 110
CENTE DE COMMO DE COM	LICENCE	Artin. Drive. Solle. Drive. Solle. Drive. Solle. Drive. Solle.	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CONCRE HAUMER HAUMER HAUMER HAUMER HAUSON JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASSET	Claudette Inshelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shaniria Michael Inshelle Odeline Alice Victor Guitan Natacha	Ilbre année Langue et chilisation étrangère Jème année Pispièpe, Chânie Uconce Pro Garbin de sinistre Jére année Isaguée et angue Etrangère Appliquée Ière année Isague Etrangère Appliquée Ière année Isague Etrangère Appliquée Ière année Psychologie Ière année Psychologie Ière année Psychologie Ière année Appliquée Ière année Sologie Ière année Appliquée Ière année Sologie Ière Annémistration Economique et doution Ière année Longie Psaquèse et Technique Ière Annémistration Economique Ière Annémistration Economique et soulue Ière année Economie et d'assilieu		Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barline Au-dessus de barline Soeur demandour de bourse (MARTHE, Bloedine) Soeur demandour de bourse, partage	MANETHIQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Pelince-i-dus Toufeurse Orldeus Orldeus Corldens Toudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Boudeus Schoelcher Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch-i-dru Pelinch Mörnes Peres	2 700,00 2 200,00 2 200,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1300¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	100 150 150 150 150 150 150 150 150 150
LOCALIANO Demande	SCHOOL CASE UCENCE U	Articles	ABNELL BOUROUNE BOUROUNE COARTY CHERY CONCAR HAMBLET HANSON ISSANC JOSEPH-LAPLANTE LOUISSANT MASSET MATHURIN PIPER	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvic chasella Joil Shamira Michael Loddine Alice Victor Goëtan Natachu Sabrina	LEDICA SCALEDIA: The sende Largue et divilisation étrangère Jères année Piquique, Chinis Licence Pro Garion de cinistre Jéres sende Largue Etrangère Appliquée Jères année Largue Etrangère Appliquée Jères année Managument des entreprises et des administration Jères année STAPS Jères année de Droit Jères année de Droit Jères année de Droit Jères année de Droit Jères année de Broit Jères année de Broit Jères année de Broit Jères année de Broit Jères année de Groit Etres année de Groit Jères Année Stanfes Decembique et Grontalique Jères Année Management des entreprises et administration Lères année Encomme et Gestler Jère année Annagement des entreprises et administration Lerriteriales Jère année Management des entreprises et administration Lerriteriales		Socur demandeur de bourse Au-dessus du barlime Au-dessus du barlime Socur demandeur de bourse (MARTHEL Bloedine) Sour demandeur de bourse, partage logement avec socur	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FRANCE FRANCE FRANCE GUADELOUPE FRANCE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Pointe-i-me Touteure Orldens Orldens Orldens Schoelcher Bouleur Schoelcher Bouleur Schoelcher Bouleur Paris Bens Paris Childens Orldens	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 2500 € 2500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	100 100 150 150 150 150 150 150 150 150
Demanda	LICENCE	Artin. Drive. Solle. Drive. Solle. Drive. Solle. Drive. Solle.	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CONCRE HAUMER HAUMER HAUMER HAUMER HAUSON JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASSET	Claudette Inshelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shaniria Michael Inshelle Odeline Alice Victor Gaëtan Natacha Elisabeth	Three sende Langue et chilisation étrangère Jème année Pispièpe, Châne Uconce Pro Garbin de sinistre Jére année I langue Etrangère Appliquée Lière année I langue Etrangère Appliquée Lière année I langue Etrangère Appliquée Lière année Psychologie Lière année Psychologie Lière année Psychologie Lière année Psychologie Lière année Sologie Lière A	ns OUI	Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barline Au-dessus de barline Soeur demandour de bourse (MARTHE, Bloedine) Soeur demandour de bourse, partage	MANTHIQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Pelece-i-dus Toufeure Orléans Corléans Toudeure Schoelcher Boudeure Schoelcher Boudeure Faifs Minnes Paris Schoelcher Corléans Touleure Touleure	2 700,00 2 200,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	\$000 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00 1.00
Demande	SCENSION WEEK LICENCE	ANTELLO DE SANTELLO DE SANTELL	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CONCRE HAUMER HAUME	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chasella Jell Shamira Michaell Jell Victor Goëtan Matacha Sabrina Elisabeth Hisabeth	LEDICA SCALEDIA: The sende Largue et chillisation étrangère Jière année Piquique, Chinis Licence Pro Garion de cinistre Jière sende Largue Etrangère Appliquée Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année STAPS Lière année de Droit Jière année de Droit Jière année Stappedige Jière année de Droit Jière année Stappedige Jière année de Georgia Jière année de Géographie Jière année de Géographie Jière année de Géographie Jière année Management des entreprises et administration Lière année formomit au Gestion Jière année Management des entreprises et administration Lière année formomit au Gestion Jière année langues Litteraire et Christation Etrangères Jière année sofe formatique		Social demandeur de bourse Au-dessus de barôme Au-dessus de barême Social demandeur de bourse (MARTHIL tilbordine) Sour demandeur de bourse, partage legement avec social Bûndlide de legement CROUS	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Poince-i-use Touleure Orléens Orléens Orléens Schoelcher Schoelcher Schoelcher Schoelcher Cirléens Paris Urinss Paris Touleure Cirléens Touleure Cirléens	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 2500 € 750 € 1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	100 100 150 150 150 150 150 150 150 150
Demande	SCHOOLD CATES UCCONCE UCCONC	Article Articl	ABNELL BIOUROUNE BOUROUNE COATTY CHERY CONORE HANGEY HANGON BSAAC JOE JOE JOSEPH-LAPLANTE LOUISAINT MASTELL MATHURIN PIPER GUILLERY MICHAROSON RICHAROSON RICHAROSON	Claudette Inshelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shaniria Michael Inshelle Odeline Alice Victor Gaëtan Natacha Elisabeth	Three sende Langue et chilisation étrangère Jème année Pispièpes, Châne Licence Pro Gestion de sinistre Jére année Integripase et des integripase Licence pro Gestion de sinistre Jére année I Langue Etrangère Appliquée Lice année I Langue Etrangère Appliquée Lice année Psycologie Lice année Psycologie Lice année Psycologie Lice année Application Lice année Application Lice année Application Lice année Licence économique et Gestion Lice année Licence Licence Administration forcensique et outuite Lice année Longue et Application Lice année Longue et des unitreprises et administration Licentification Li		Socur demandeur de bourse Au-dessus du barlime Au-dessus du barlime Socur demandeur de bourse (MARTHEL Bloedine) Sour demandeur de bourse, partage logement avec socur	MANTHIQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Peleice-i-dus Toufeure Orléans Corléans Toudeure Orléans Toudeure Schoelchur Boudeure Fairs Schoelchur Schoelchur Toufeure Toufeure Drifdans Toudeure Toufeure Toufeure Mongeller Paris	2 700,00 2 200,00 2 200,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 2000,00 2 500,00 2 2000,00 2 2000,00 2 2000,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢ 1500¢	1000 1000 1100 1100 1100 1100 1100 110
Demande	SCENSION WEEK INCOME	ANTINAMENTAL STATES ANTINA	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY HANSONE BAAC JOE JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASHET MATHURIN PIPER RICHARDSON RICHARDSON	Claudette Inshelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joil Shaniria Michael Inshelle Odeline Alice Victor Gaittan Natacha Elisabeth Fort Sylvio	LEDICA SCALEDIA: The sende Largue et chillisation étrangère Jière année Piquique, Chinis Licence Pro Garion de cinistre Jière sende Largue Etrangère Appliquée Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année STAPS Lière année de Droit Jière année de Droit Jière année Stappedige Jière année de Droit Jière année Stappedige Jière année de Georgia Jière année de Géographie Jière année de Géographie Jière année de Géographie Jière année Management des entreprises et administration Lière année formomit au Gestion Jière année Management des entreprises et administration Lière année formomit au Gestion Jière année langues Litteraire et Christation Etrangères Jière année sofe formatique		Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barlone Au-dessus de barlone Soeur demandour de bourse (MARTHE Bloedine) Soeur demandour de bourse, partage logement avec soeur Binfilie de logement (DOUS Formation colstant en Martinique	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Poince-i-use Touleure Orléens Orléens Orléens Schoelcher Schoelcher Schoelcher Schoelcher Cirléens Paris Urinss Paris Touleure Cirléens Touleure Cirléens	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 2500 € 750 € 1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	5 000 5 000 1 5 5 1 5 5 1 5 5 1 5 5 2 5 2 5 2 7 7 00 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5 1 5
Ocusion Demanda	SCENSION WEEK INCOME	Action and a series and a serie	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY HANSON BAAC JOE JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASHET MATHURIN PPER GURLARDSON SIGNAM	Claudette Inabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chanella Joli Shaniria Michael Inshelle Odeline Alice Gaétan Natacha Elisabeth Furt Sylvio Sorah Chia	If the sende Largue et chillustion (trangère Jère sende Physique, Chinis Ucense Pro Garbon de cinistra Ucense Pro Garbon de cinistra Jère sende Inquison de cinistra Jère sende Largue Brangère Appliquée Jère année Management des entreprises et des administration Jère sende STAPS l'altre année Physicologie Jère année de Droit Jère année Stap Physicologie Jère année de Droit Jère année Stap Droit Jère année de Géographie Lère année de Géographie Lère année Monomie et Gestion Jère année Monomie et Gestion Jère année Angles Levi Année Angles Jère année Angles Lère année Angles Lère année Angles Lère année Angles Jère année Angles Jère année Angles Jère année Angles Lère année Dryotolgie Lère année Payologie Lère année Dryotologie Lère Année Lère A		Social derivandeur de bourse Au-dessus de barônie Au-dessus de barônie Social dessus de barônie Social dessus de barônie Social dessus de baronie Social dessus de baronie Social dessus de baronie Social dessus de baronie Binélisie de logissierit CROUS Formation cuistant en Martinique 2009/2010 inscrite au pôle emploi,	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Poince-i-was Toufeure Orificas Orificas Orificas Orificas Schoelcher Roudeure Pales Schoelcher Schoelcher Orificas Toufeure Paris Idnes Toufeure Paris	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 €	1000 1000 1500 1500 1500 1500 1500 1500
to t	SCREENING STATES UCENCE	Section Series, Series	ARMELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CONCARE HANKON BAAC JOE	Claudette Isabelle Priscille Jeanine Françoise	If the sende Langue et chillustion (trangère) Bere sende Physitose, Chinis Licence Pro Gartion de cinistre Jéris sende Physitose, Chinis Licence Pro Gartion de cinistre Jéris sende Langue Etrangère Appliquée Jéris année Hanaquesent des entreprises et des administration Jèris année Physicologie Jèris année Appliquée Jèris année de Droit Jèris année StAPS Lèris année de Droit Jèris année Stares Jèris année de Droit Jèris année Stares Jèris année de Droit Jèris année Stares Jèris année de Gross Jèris année de Gartion Jèris année de Gartion Jèris année de Gartion Jèris année de Gartion Jèris année Applie Jèris année Applie Jèris année Applie Jèris année Applies Jèris année Paysologie Jèris nonée Applies Jèris année Paysologie Jèris nonée Applies Jèris nonée Appliquées	OUL	Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barlone Au-dessus de barlone Soeur demandour de bourse (MARTHE Bloedine) Soeur demandour de bourse, partage logement avec soeur Binfilie de logement (DOUS Formation colstant en Martinique	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Peleten-initia Toufeure Orléans Orléans Orléans Orléans Schoelcher Boudeure Paris Monss Schoelcher Orléans Toufeure Drifáns Toufeure Toufeure Drifáns Toufeure Toufeure Monpeller Paris Schoelcher Orléans Toufeure Monpeller Paris Lyon Paris Lyon Baris Lyon	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 7	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500¢ 1000¢ 1500¢	1000 1000 100 100 100 100 100 100 100 1
Interest of the Commande of th	SCENSION VITES UCENCE	ANTELLA STATE AN	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CONGRE HAMBET HANSON BAAC JOE	Claudette Inabelle Priscille Jean-Sylvia Françoise Jean-Sylvia chanella Jolf Shaniria Michael Inshella Jolf Shaniria Michael Inshella Sabrina Elisabeth Fort Sylvia Sabrina Elisabeth Fort Sylvia Sarah Ulia Michaeline Sandino Michaeline Sandino Michael	Three sende Langue et chillustion étrangère Jème sande Physique, Châne Licence Pro estroin de sinistre Jérie sande Langue Etrangère Appliquée Sère sande Managisseart des entreprises et des administration Jère arende STAPS Lifre arende Psycologie Père arende de Droit Lère arende Stander de Consenique et Gestion Lère arende Stander de Consenique et sociale Bème arende de Gêorgaphie Lère arende Langues Litteraine et Civilization Errangères Lère arende Psychologie Lère arende Psychologie Lère arende Appliquées Lère arende Appliquées Lère arende Appliquées	OUL	Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barlone Au-dessus de barlone Au-dessus de barlone Soeur demandour de bourse (DAARTHE, Bloedine) Soeur demandour de bourse, partage legement avec setur Binfilisie de legement (DOUS Formation culstant en Martinique 2009/2010 inscritte au pûle emples, bûndidice de legement avec sour	MANTHIQUE GUADELOUPE FRANCE	Schoelcher Poince-i-was Toufeure Orificas Orificas Orificas Orificas Schoelcher Roudeure Pales Schoelcher Schoelcher Orificas Toufeure Paris Idnes Toufeure Paris	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 700,00	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 €	100 100 151 151 151 151 151 152 252 272 273 100 101 153 154 155 155 156 157 157 157 157 157 157 157 157 157 157
Demande Dernande Demande	SCREENING STATES UCENCE	Antique Service Servic	ARMELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CONCIDE HANKIET HANKON BAAC JOE	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chasella Joil Shamira Mistael Isabelle Odditte Alice Victor Goëtan Matacha Sabelna Elisabeth Hutt Sylvio Sarah Ulta Lindeline Sarah Ulta	If the sende Largue et chillustion (trangère) Bere sende Physityes, Chinis Ucence Pro Garion de cinistre 1 des sende Physityes, Chinis Ucence Pro Garion de cinistre 1 des sende Largue Etragère Appliquée 1 des sende Largue Etragère Appliquée 1 des sende STAPS 1 des sende STAPS 1 des sende Grout 1 ders ennée de Droit 1 ders ennée de Droit 1 ders ennée de Droit 1 ders ennée de Groit 1 ders ennée	OUL	Soeur dernandeur de bourse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Soeur demandeur de bourse (MARTHE Bloedine) Soure demandeur de bourse, partage logement avec soeur Bénéficie de logement CROUS Formation cuistant en Martinique 2009/2010 inscrite au pôle emplot, binéficie de logement CROUS Partage logement avec soeur Redoubloment	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoolcher Peinter-Insue Toufnute Orifierus Paris Schoolchior Orifierus Orifierus Orifierus Paris Orifierus	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 1 600,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 1 600,00 2 700,00 2 7	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 € 1500 €	100 100 115 115 115 115 115 115 115 115
Openande Demande	INCENSE INCENS	ANTELLA STATE AN	ARNELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY HANSON BAAAC JOE JOSEPH-LAPLANTE LOUISSAINT MASTLT MATHURIN PPER POPER RICHARDSON SANON SCHERY SCHERY RICHARDSON TROUILLER JAMACH AMBROSEE AMROME AMROMEE	Claudette Inabelle Priscille Jean-Sylvio Annella Jolf Shaniria Michael Inshella Jodet Shaniria Michael Inshella Odditto Alice Galitan Matacha Sabcha Elisabeth Instr Sylvio Sarah Ulia Michaeline Sandrino Michael Sicphaele Sicphae	Three sende Langue et chillustion étrangère Jène sende Physique, Châne Licence Pro estroin de sinistre Jérie sende Langue Etrangère Appliquée Sère sende Managisseert des entreprises et des administration Jère arende Managisseert des entreprises et des administration Jère arende STAPS Lifre arende Psycologie Jère arende de Doroit Jère arende de Boroit Jère arende de Boroit Jère arende Stanger et applie et Cevilian Jère arende de Boroit Jère arende Langues Litterales et coroide Bère arende de Boroit Jère arende Langues Litterales et Civilization Etrangères Jère arende Langues Litera arende Psychologie Jère nonde Anglais Jère année Argisia Jère année Anglais Jère année Anglais Jère année Anglais	OUL	Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Soeur demandour de bourse (DAARTHE, tibedine) Soeur demandour de bourse, partage legement avec setur Binfilitée de legement CROUS Formation cultant en Martinique 2009/2010 inscritte au pôle emploi, bénéficie du legement avec soeur Redoubloment Redoubloment Redoubloment Redoubloment	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Peleice-i-dus Toufeure Orléans Corléans Toudeure Orléans Toudeure Schoelchur Boudeure Pale Schoelchur Schoelchur Toufeure Toufeure Toufeure Toufeure Toufeure Mongeller Paris Schoelchur Toufeure Mongeller Paris Lyon Paris Lyon Paris Grenolde	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 700,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 500,00 2 700,00 2 7	1000 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1300 € 1300 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 € 1500 €	1500 ¢ 1000 ¢ 1500 ¢	100 100 150 155 155 155 155 155 155 155
Demanda	SCREENING STATES UCENCE	Antique Service Servic	ARMELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CONCIDE HANKIET HANKON BAAC JOE	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chasella Joil Shamira Mistael Isabelle Odditte Alice Victor Goëtan Matacha Sabelna Elisabeth Hutt Sylvio Sarah Ulta Lindeline Sarah Ulta	If the sende Langue et chillustion (trangère) Bere sende Physique, Chinis Ucence Pro Garion de cinistra Idres sende Physique, Chinis Ucence Pro Garion de cinistra Idres sende Langue Etragiler Appliquée Idres année Physique Idres année Physique Idres année Physique Idres année Agrion Idres année Agrion Idres année Agrion Idres année STAPS Idres année de Droit Idres année Stape Idres année année Agrion Idres année Agrionnée Idr	OUL	Soeur dernandeur de bourse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Soeur demandeur de bourse (MARTHE Bloedine) Soure demandeur de bourse, partage logement avec soeur Bénéficie de logement CROUS Formation cuistant en Martinique 2009/2010 inscrite au pôle emplot, binéficie de logement CROUS Partage logement avec soeur Redoubloment	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Poince-i-cus Cridens Toufeuse Oridens Oridens Oridens Oridens Oridens Schoelcher Schoelcher Schoelcher Oridens Toufeuse Schoelcher Oridens Toufeuse Indens Toufeuse	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00	1000 € 1500 €	1500 ¢ 1000 ¢ 1500 ¢	\$ 000 \$ 1.00 \$ 1
CONTROL OF THE CONTRO	SCREENING STATES UCENCE	ACCURATION AND ACCURA	ABNELL BOUSOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY HANSON BSAAC JOSE JOSE JOSE HASHET HANGET HANGET HANGET HANGET MATHUREN PIPER RICHARDSON SCHERA SIMON THOUSER TROUBLERY RICHARDSON SCHERA SIMON THOUSER AMEDICES AMTONIE AMBROSSE AM	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chaseilla Jeil Shamira Michaella Jeil Michaella Jeil Response Michaella Jeil Hatacha Sabrina Elisabeth Intr Sylvio Sarah Clita Nicheline Sandrino Nichelene Sandrino Nichelenee Nichele	If the sende Largue et chillustion (trangère) Bere sende Physique, Chinis Ucence Pro Garion de cinistra Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende STAPS Idres sende STAPS Idres sende STAPS Idres sende Garion Idres sende Stards Idres sende Garion Economique et Gestion Idres sende Garion Idres sende Gari	OUL	Soeur dernandeur de bourse Au-dessus du barlone Au-dessus du barlone Au-dessus du barlone Secur demandeur de bourse (MARTHE Bloedine) Seur demandeur de bourse, partage logement avec seur Befelfiele de logement CROUS Formation colstant en Martinique 2008/2010 inscrite au pôle emploi, bindicie de logement CROUS Partage logement ovec soeur Reduoblement Redoublement Redoublement Au-dessus de barlene, redoublement	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Peinter-braue Toufnute Orifierus Paris Schoelchier Orifierus Orifierus Paris Orifierus Orifierus Paris Orifierus Or	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00	1000 € 1500 €	1500 ¢ 1500 ¢	100 110 110 110 110 110 110 110 110 110
Demande Derenande Demande	SCREENING STATES UCENCE	Articles Articl	AMPELL BOURDOUNE BOURDOUNE CARTY CHERY CHERY CONCRE HANKIET HANKON BAAC ROE	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chasella Joil Shamira Mistaell Joil Guite Alice Victor Guitan Matacha Sabrina Elisabeth Hutt Sylvio Sarah Clisa Sarafino Michael Sarafino Michael Clisa Clisafino Chicheline Sarafino Michael Guitan Clisafino Clisafino Clisafino Clisafino Clisafino	If the sende Langue et chillustion fitrangère Jière année Physique, Chinis License Pro Garion de cinistra Jière sonde Langue Brangier Appliquée Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année Managument des entreprises et des administration Jière année STAPS Jière année de Droit Jière année Stap Grosses Jière année de Grosses Jière année de Grosses Jière année de Géographie Jière année de Géographie Jière année Anglos Jière année de Coot Jière Anglos Jière année de Geot Jière année Droit Jière année Anglos Jière année de Geot Jière Jière ann	OUL	Soeur dernandour de bourse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Au-dessus de barênse Soeur demandour de bourse (DAARTHE, tibedine) Soeur demandour de bourse, partage logement avec setur Binfilisie de logement CROUS Formation culstant en Martinique 2009/2010 inscritte au pûle emples, bûndidice de logement avec soeur Redoubtonsent Redoubtonsent Au-dessus de barênse, redoubtement Au-dessus de barênse, redoubtement Récotentation, frère demandere de boust	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Poince-i-cus Cridens Toufeuse Oridens Oridens Oridens Oridens Oridens Schoelcher Schoelcher Schoelcher Oridens Toufeuse Schoelcher Oridens Toufeuse Indens Toufeuse	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00	1000 € 1500 €	1500 ¢ 1000 ¢ 1500 ¢	1000 1000 1500 1500 1500 1500 1500 1500
to t	SCREENING STATES UCENCE	ACCURATION AND ACCURATION ACCURATION AND ACCURATION ACCURATION ACC	ABNELL BOUSOUNE CARTY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY CHERY HANSON BSAAC JOSE JOSE JOSE HASHET HANGET HANGET HANGET HANGET MATHUREN PIPER RICHARDSON SCHERA SIMON THOUSER TROUBLERY RICHARDSON SCHERA SIMON THOUSER AMEDICES AMTONIE AMBROSSE AM	Claudette Stabelle Priscille Jeanine Françoise Jean-Sylvio chaseilla Jeil Shamira Michaella Jeil Michaella Jeil Response Michaella Jeil Hatacha Sabrina Elisabeth Intr Sylvio Sarah Clita Nicheline Sandrino Nichelene Sandrino Nichelenee Nichele	If the sende Largue et chillustion (trangère) Bere sende Physique, Chinis Ucence Pro Garion de cinistra Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende Largue Brangère Appliquée Idres sende STAPS Idres sende STAPS Idres sende STAPS Idres sende Garion Idres sende Stards Idres sende Garion Economique et Gestion Idres sende Garion Idres sende Gari	OUL	Soeur dernandeur de bourse Au-dessus du barlone Au-dessus du barlone Au-dessus du barlone Secur demandeur de bourse (MARTHE Bloedine) Seur demandeur de bourse, partage logement avec seur Befelfiele de logement CROUS Formation colstant en Martinique 2008/2010 inscrite au pôle emploi, bindicie de logement CROUS Partage logement ovec soeur Reduoblement Redoublement Redoublement Au-dessus de barlene, redoublement	MARTHIQUE GUADELOUPE FRANCE FR	Schoelcher Peinter-braue Toufnute Orifierus Paris Schoelchier Orifierus Orifierus Paris Orifierus Orifierus Paris Orifierus Or	2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 500,00 2 700,00	1000 € 1500 €	1500 ¢ 1500 ¢	\$ 000 \$ 1.00 \$ 1

									in the contract of the contract of				
Compliance.	NAME OF THE OWNER, OF THE OWNER, OF THE OWNER, OF THE OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER, OWNER,	C. CORE	T REVOKE	TARKETON!			1999ster	emmenge.		210201			
Renouvellement	LICENCE	Mr.	BELL	Adrien	3ènue année Langues Etrangères Appliquées		Pas de contrat de logement si justificatif domicile	FRANCE					
Renouvellement	DEDICE	Mile,	BOISSERON	Millinda	Zònne annvõe Biologie		Redoublement pla de certifica de reolente 2010/3013.	GUADELOUPE	Paris Pointe-à-Pitre	2 300,00	1 600,00 1 600,00	1000 €	
Renouvallement	LICENCE	Mile.	BROOKS	Shorista	Licence économie Gestion		pro de comilica da aroltona des frâres sa tounts	MARTHHOUS	Schoelcher			100	
Renouvellement Renouvellement	LICENCE	Mile.	CADETTE	Judith	1ère année Science Technologie Santé		seda man and a man in	GUADELOUPE	Points-S-Pitre	2 700,00	1500,00	1000 €	
Renouvellement	LICENCE	Mile.	CHARLITE	Laura	1ère année Licence AES		Redoublement	FRANCE	Louis a said	2 700,00	3 000,00	1,000 €	
Renouvellement	LICENCE	Mile.	CHARASSE	Tylor	Sime annie Hospitality and Tourism Management		Redoublement	SHIT-MAARTEN	Philipsburg	2 700,00	1 000,00	1000 €	10
Renouvellement	UCENCE	Mr.	COCKS	Marjorie	3ème année Management des Organisation			FRANCE	Toulouse	2 700,00	1500,00	1500 €	15
Renouvellement	FICENCE	Mile.	CONNER	Frantz Judikaël	1ère année Econio Sociale		Redoublement	FRANCE	Monpeller	1600.00	2 000,00	1000€	10
Renouvellement	LICENCE	Mile.	DAMUS	Odeline	Zime année Administration Economic sociale 3 êmo année Anglais			FRANCE	Paris	1 600,00	2 000.00	1500€	
Renouvellement	LICENCE	Mile.	DODIN	Fabienne	Têre année Langues Etrangère Appliquées			MARTHIQUE	Schoolchor	2 700,00	1500,00	1000 €	10
Renouvellement	LICENCE	Mr.	DUMOULIM	Samuel	2ème année SIAPS	OUI	Logif au CROUS	FRANCE GUADELOUPE	Pointe-b-Pitre	2 500,00 2 700,00	2 000,00 1 500,00	1000 €	100
Renouvellement	LICENCE	Mr.	EDWARD	Défratus	Zème année Anglais		dossler 2009-2010: refusé car incomplet	MARTINIQUE	Schoelcher	2 700,00		1,000 €	
Renouvellement	DICENCE	Mile.	FETAMA	Antolnette	3ème année Langues Etrangères Appliquées		Day do comb at a set of contract					Tool	10
Renouvellement	LICENCE	Mile.	FLEMING	Cossandra	1ère année Commune de la santé		Pas de certificat de scolarité 2010/2011 Réprientation	FRANCE	Paris	2 700,00	2 000,00	1500 €	
Renouvellement	LICENCE	Mille.	FREEMAN-DOTON	Catherine	1ère année Drait		Redoublement	FRANCE	Toulouse	2 700,00		1 300 €	THE STATE OF THE S
Renouvellement	LICENCE	Mile.	GUMBS	Junita	3ème année Science Politique			FRANCE	Paris	2 700,00	2 300,00	1000 €	100
Renouvellement Renouvellement	UCENCE	Mile.	HABICHDOBINGER HABBIGAN	Heidi Bianca	1ère année Business and administration		Redoublement	FRANCE	Paris	2 700,00	4 000,00	2 000 €	200
Renouvellement	LICENCE	hir.	HUGHUES	Jackenson	12rd année Droit et Science Politique		Redoublement 2009/2010: 1500£	MARTINIQUE	Schoelcher	2 700,00	1500,00	1000 €	160
Renouvellement	LICENCE	Mile.	HUGHUES	Ornella Chantal	Zêrwe sarole Anglais		Au-dessus du barbrae	FRANCE	Paris	a rooper	1.500,00	750 €	
Renouvellement	LICENCE	Mile.	ELISOGE-PETROHA	Shanella	3ème année Psychologie 2ème année Économie et gestion			FRANCE	Toulouse	2700,00	2 000.00	1500 €	100
Renouvellement	EICENCE	Mile.	LABADY	Géraldine			NO. 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	HOLLANDE	Rottendam	2700,00	3 000,00	1500 €	
Renovellement	FICENCE	Mile.	LABADY	Marie, Madine	2ême année Langues Etrangères Appliquées 2ême année Langues Etrangères Appliquées		Sœur demandeur de bourse	FRANCE	Paris.	2 700,00	1500,00	1300€	130
Renouvellement	LICENCE	Mile.	LAINEZ	Mathalie	Zome année Langues Etrangères Appliquées Zème année Langue Chrilisation Etrangère		sœur demandeur de bourse	FRANCE	Paris	2700,00	1500,00	1300 €	110
Renouvellement	LICENCE	Mile.	MOLIERE	Fablenne	Tère année science Parcours Biologie et Santé		Partage logement avec socur	FRANCE	Paris.	2700,00	1 000,00	1000€	110
Renouvellement	LICENCE	No.	MICOLAS	Jean-Eric	Tire année Maths et Informatique		Redoublement	GUADELOUPE	Pointe-à-Pitre	2 700,00	4 000,00	1000€	100
Renouvellement	LICENCE	Mile.	PHILIDOR	Caroline	2ème arende Oroit et Sciences Politiques		Redoublement	FRANCE	Orléans	2 500,00		1,000 €	100
Renouvellement	LICENCE	Mr.	PHILIDOR	Philippa	2hma année Drait		Soeur demandour de bourse	GUADELOUPE	Pointe-à-Pitre	2 700,00	1500,00	1000 €	100
Renovellement	UCDICE		-1-4				Sœur demandour de bourse, partage	FRANCE	Orléans	2 700,00	1.500,00	1000 €	100
Renouvellement	LICENCE	Mile.	PIPER TRIVAL	Alexandra	3 linne armée Biologie Physique Chimie		logement avec sœur	FRANCE		2 000,00			
Renotvellament	LICENCE	Mile.	REME	Gabrielle Fanta	Same année Biologie Géologie, science des Terres		Frère et sœur dessandeurs de bourse	GUADELDUPE	Pointe-à-Pitre	1 300,00	1500.00	1500 €	150
Renouvellement	FICENCE	Mile.	RICHARDSON	Stéphanie	1ère année Géographie 2ème année Applied science			MARTHROUG	Schoolcher	2 700.00	1.300000	1000 €	100
Schowellement	DEFICE	Mille.	RICHARDSON	Tarrela	Jore annee Appried science			HOLLAHDE		2 700,00		1500 €	150
Renouvellement	UCENCE	Mile.	ROGER	Uode	Pâme armée Science de l'éducation		Redoublement ou réorientation	FRANCE	Paris	2,500,00	2 000,00	1000€	100
Renouvellement	LICENCE	Mr.	SYLVESTRE	Réginal	1ère année Administration Economie sociale			FRANCE		2 500,00		1500 €	150
Renouvellement	LICEUCE	Mille.	VALMOND	Nadia	2 ème sende Largue Etrangère appliquée	OUI	T. C.	FRANCE	Toulouse	2.500,00		1500 €	1500
Renouvellement	LICENCE	Mile.	VAN HENNINGEN	Ablshag	2ème année Architectural	OOI	Logor au CROUS	FRANCE		2 700,00	2 000,00	1000 €	100
1ère Domando	LICELICE	Mile.	VIGNAL	Floriane	1ère année Santé		scolarité à Sint-Masten	HOLLAHDE		2 700,00	1 000,00	1000 €	1000
Renouvellement	UCENCE	Mfe.	WEIWUM	Kendji	Ucence Langue Etrangère Appliquées		au-dessus du barême au-dessus du barême	GUADELOUPE	Pointe-b-Pitre			1000 €	100
TOTE DESIGNATION		-	-	-			and desired to a ball time	FRANCE	Te-/euse YOYAL	160 503.00	*******	1000€	100
MASTER	Sollandon	resple	Mon	B00001	(hudeemoon)		(Chrosyleppo)	Opposite the same of the same	YES AND	emerica estados	92 450,60	87 400,00	Q7 c51
Renouvellement	MASTER	Mile.	BALY	Corine,Christelle	Marter II come Uniform College College								
Renozvellement	MASTER	Mr.	BETHEL	Morvan	Master I Langue, Littératures, Civilisations Etrangère Masteri Marketing et gestion		Demande d'uide d'urgence	FRANCE	Pans	2 700,00	1 500,00	1500 €	150
1ère Demande	MASTER	Mile.	BOUBOUME	Karine	Matter I Science Politique		Formation dans une écule privée	FRANCE	Lenn	2 300,00	2 000,00	1500€	150
1ère Demande	MASTER	Mile.	BOUCHER	Mina	Master Traduction Espagnol			GUADELOUPE	Pointe-à-Pitre	2 700,00		1500 €	1500
Renouvellement	MASTER	Mile.	CHANLOT	Faridals	Master II Droit Public			FRANCE	Angers	2 300,00		1500 €	1500
Renouvellement	MASTER	Mile.	CHANLOT	Yasmina	Master I Education, littérature et éthique du divers			FRANCE		3 000,00	1,500,00	3 000 €	3 000
Renouvellement	MASTER	Mr.	CLAIRIS	Alain	Master I Qualité, Environement et Sécurité			GUADELOUPE	Point-8-Pitre	1 600,00	1.500,00	1 000 €	100
tenouvellement tenouvellement	MASTER	Mile.	DINANE	Josey	Masterii Ingénierie Commerciale et management de projet			FRANCE	Lyan	2 700,00		1500 €	1500
Senouveillement Senouveillement	MASTER	Mr.	DOUVILLE	Marc-André	Master I Pflysique Mécanique	OUR	Logii su CRDUS	FRANCE	Montes	3000,00	1500.00	3 000 €	
Renouvellement	MASTER	Mr.	DOUVILLE	Pierre-André	Master I Mathématique ingénierie	OUR	NOTE OF THE PARTY	FRANCE	Hertes	2300,00	1500,00	1500€	1500
Renouvellement	MASTER	Mile.	HUNT	Yourá Laëtitia	Master II Ingéniérie Informatique			FRANCE	finloase	3 000,00	1900,00	1500 C	150
Renouvellement	MASTER	Mile.	IACQUET		Master I Langues, Civilisations Etrangèro			FRANCE	trea	1 600,00	1500.00		300
langovellament	MASTER	Mile.	INCOLUEI	Stěphanie	Master II Ecologie et Evolution des Parasites			FRANCE	Mostpellier	3 000,00	1500,00	1500 €	150
lenouvellement	MASTER	Mr.	IHALFAOUI	Larissa Wahid	Master I Aménagement tourisme et d'hurbanisme Master II Physique			FRANCE	Bordeaux	2 700,00	1500,00	1500 €	300
		-	- Common	-Variety	masser a rreplique			FRANCE	Montpellier	3000,00		3 000 €	3 000
Renouvellement	MASTER	Mfo.	LAINEZ	Madègo	Master I Tourisme		Formation dans une école privée (Hors					3 000 €	3 000
Renouvellement	MASTER	Mile.	MARTIN	Marie	Master II Tourisme Master II Lettre et civilisation		contrat)	FRANCE	Paris	2 700,00	2.000,00	1500 €	1500
Renouvellement	MASTER	Mr.	MASMEJEAN	Jonathan	Master I Informatique			MARTINIQUE	Schoelcher	3 000,00		3 000 €	3000
Lère Demande	MASTER	Mile.	MUSSINGTON	Aisha,Iamila	Master Psycologie		au-dessus du barême au-dessus du barême	FRANCE Saint-Croix	Ports		2 000,00	1000 €	1000
Lère Dessande	MASTER	Mr.	MUSSINGTON	Somori	Master Business Administration		Pas de cetificat de scolarité de cette année					1500€	1500
	A NA CONTRACT	Mile.	MOËL	Loriosa	Master I Administration et Erhange Internationaux		Pas de déclaration de revenus 2009	FRANCE	Paris	p free as		1500 €	1500
	MASTER			Jami	Master I Physique Chimo	OUR	7	FRANCE	Pacis	2 700,00	3 000,00	1500 €	1500
	MASTER MASTER	Mr.	VANDUK	Perior.				Fromthe	TOTAL	2 700,00	3 000,00	1500 €	1500
			VANDUK						TOTAL	49 300,03	24 000,00	41.000 C	41 000
Nenouvellement	MASTER EXCEPTION OF THE	Mr.	VAROUR	Вхого	Inc. rouse		Obsavalisa	USO DELA CO	William Maria	NP GLADINADA	24 004/07	41.000€	4100
Renouvellement Renouvellement NUMBER GERANOUS DIPLOUSE DI Propers (Numeral		Mr.	ARHDU	Droini Cross	Little particips Zème année Destine de major d'un déres honnestruns		Paravillasi		lone lone	NP GLaboritatio			1500 41000
Renouvellement	MASTER ENGENIER D'	Mr.	18560	Danin	Linds tractors: None sends Distinct the mister of an electric homosophist (in the contractors)		An-derny My historie	france	TOTAL	49 380,03	1500 C	1500 €	1500
Nenouvellement	MASTER PROBLEM SERVICES DATA PROBLEMS SERVICES PROBLEMS SERVICES	Mr.	18560	Danin	Ministratory Commenced in the Commenced Commen		Andrews to his high		Con Con	The Constitution	1500 €		41 050 1 500 1 500
Tenorvellement NAUSCOMMODI DIPLOPME DI POSSO (Porso) ANTIC COMMODI ANTIC COM	MASTER PROBLEM SERVICES DATA PROBLEMS SERVICES PROBLEMS SERVICES	Mr.	18560	Danin	Aires sende Distance de mister d'un déres hannes parte les la		An decrey of his hory 1936 coabin Par d'air d'intravious		Con Con	49 50,00 202 (3) at D Proside Unit (3) (2) (m)	1500 € 1500 €	1500 C	150: 150:
CONTROL OF THE PROPERTY OF T	MASTER ENJETTER D' DOM DOM THEORETEE	Mr.	ARPELL Hosp	Danish Carso	(tost-source)		Anderny Whithing SUCTYARIA Pat City's Companion		Con Con	ASSOCIO DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRACTO	1500 €	1500 €	1500
Tenouvellement NAME OF PAYOR DIPLOPHE DI TOPP (Payor) TOPP COMMENTED ATTE COMMENTED ATTE CARCETE	MASTER ENJETTER D' DOM DOM THEORETEE	Mr.	ARPELL Hosp	Danish Carso	(tost-source)		As demy ly his his his demy ly his his light (yallin) Fin China Chamalinan		TOTAL On total	NACLASTICAL TOTAL	1500 € 1509 €	1590 € 1500 € 2000 €	1500 1500

ANNEXE à la DELIBERATION : CE 105 - 4 - 2011

ACCOUNT OF THE PARTY OF THE PAR	ON THE PROPERTY OF THE PARTY OF	Later Park		Control of the Contro	The second secon		THE PERSON NAMED IN	ALCOHOL: THE	THE RESERVE AND ADDRESS.			10 10 mm 10 mm	MIN. 20 37 27
ACHELORS													
re Demande	BACHELOR	Mile.	ELOY	Aderloys	1ère année BACHELOR of Science		FRANCE			2 700,00	750		
nouvellement	BACHELOR	Mr.	FLEMING	Shawm	2ème année BACHELOR	2009/2010:3000E	FRANCE			2 700,00	1500		
e demande	BACHELOR	Mr.	HODGE	Donnely	1ère année Marketing Management		HOLLAHDE			2 500,00	1500		
Demande	BACHELOR	Mile.	MACCOW	Monique	2ème année BACHELOR International Public Management		HOLLANDE			2 700,00	1500		
ouvellement	BACHELOR	Mile.	MACCOW	Rhea	4ème année BACHELOR en biologie	2009/2010:1500€	Etats-Unis			2 700,00	1500		
e Demande	BACHELOR	Mr.	AGRPURA	Donis	1ère année BACHELOR Computer Systems		Canada			2 700,00	750		
									TOTAL	16 000,00	7 500,80	0,00	0,0
rs													
e Demande	BTS	Mile.	ARTSEH	Mitra	1ère année BTS Tourisme		FRANCE			2 300,00	1500		
re Demande	BTS	Mile.	ARTUS	Theline	Lère année BTS Assistant Manager		FRANCE			2.700,00	1500		
					Lère année BTS Service et Prestation des secteurs sanitaire et								
re Demande	BTS	Mille.	BERHARD	Jonatha	social	Conflée à l'aide sociale à l'enfance	MARTINIQUE			2 500,00	1500		
souvellement	BTS	Mr.	BERTAUC	Xavier	2èrse année BTS Management des Unités Commerciale	Au dessus du bacème Redoublement/Au-dessus du bacème	GUADELOUPE				0		
nouvellement	BTS	Mr.	CAPRE	Willy	2ème année BTS Banque	2009/2010:1000E	FRANCE						
nouvellement	BTS	Mr.	CHARLES	Medenia	2ème année BTS Assistant de gestion PME PMI	2007/2010.10076	FRANCE			2 700,00	1500		
re Demande	805	Mile.	DEROCCHE	Melissa	1ère année BTS Esthétique Cosmetique		FRANCE	Toulouse		2 700,00	1000		
re Demande	BTS	Mille.	DELIMOIS	Rachelle	1ère Demande Banque		FRANCE			2.500,00	1500		
re Demande	BTS	Mille.	DOCTION	Berlinda	2 ême année BTS Assistant de gestion PME PMI		GUADELOUPE			2 700,00	1000		
re Demande	BTS	Mr.	FIRMIEZ-DOUARED	François	1ère année BTS Technico-Commercial		FRANCE			2 500,00	1500		
nouvellement	BTS	Mr.	GEORGE	Rich-Henri	1ère année BTS Informatique de Gestion	2009/2010:1600€	FRANCE			2 000,00	800		
nouvellement	BTS	Mr.	HERBERT	Patrice	1ère année BTS Electro thecnique	2009/2010:1000E	GUADELOUPE			2 700,00	1000		
re Demande	BTS	Mile.	JEAH-BAPTISTE	Sementha	1ère année BTS Mégociation Relation Client		GUADELOUPE			2.700,00	1000		
nouvellement	BTS	bir.	JEAN-CHARLES	Claude	1ère année BTS Assistant Manager	2009/2010: 750€	GUADELOUPE			2 500,00	0		
re Demande	BTS	Mile.	JOSEPH JOSEPH	Lucie Roodeline	1ère année BTS Assistant Manager		FRANCE			2 700,00	1500 1500		
re Demande re Demande	BTS	Mile.	JUSTE	Jonathan	1ère année BTS Compta 1ère année BTS Assistant gestion PME PME	Manque certificat de scolarité des sœurs	GUADELOUPE			2 700,00	1000		
re tremanoe	813	mar.	JUSTE	Jonathan	Lere sinnee by 5 Assistant gesoon Print, Print	sceur et frère demandeur de bourse	GOMDELOUPE			2 700,00	1000		
mouvellement	BTS	Mr.	LAFAILLE	Sébastien	2ème année BTS Comptabilité	2009/2010/2000€	FRANCE	Paris.		2 700.00	1500		
nouvellement	OTS	bir.	LAGUERRE	Jérémie	1ère année BTS Electro thecnique	sœur et frère densandeur de bourse	FRANCE	100		1 600,00	1000		
ire Demande	BTS	Belle.	LAINEZ	Romuald	2ème année BTS Informatique de Gestion		FRANCE			1 600,00	0		
ire demande	DTS	Bár.	LAPOMAREDE	Hurry	1ère année BTS Comptabilité de gestion et Organisation		GUADELOUPE			2 700,00	1000		
nouvellement	OTS	Mile.	MERANVILLE	Vanessa	2ème année BTS Cosmétique	2009/2010:26006	GUADELOUPE			2 500,00	1000		
enouvellement	OTS	Mile.	MERCIER	Usa	1ère année BTS Vente et Production Touristique	2009/2010:1000€	FRANCE			2 500,00	500		
ire Demande	BTS	Mile.	MERAY	Calvin	2ème année BTS Aorès vente automobile		Martinique	Lamentin		2 300,00	1000		
nouvellement	BTS	Mr.	MOÏSE	Ernest, Ismaël	1ère anné BTS Comptabilité de gestion et Organisation	Formation par correspondence au CNED	FRANCE			2 700,00	0		
enouvellement enouvellement	BTS	Mile.	NUBRET-MALESPIRE PIERRE	Hérolly	2ème année BTS Animation et Gestion Touristique 1ère année BTS Comptabilité de gestion et Organisation	2009/2010:1500¢ réorientation	GUADELOUPE FRANCE			2 300,00	1000		
enouvellement	BTS	Mile.	PIERRE-JOSEPH	Johnny Lesa	2ème année BTS Gestion Hôtefferie	2009/2010:2000E	GUADELOUPE			2 700,00	1000		
	410												
enouvellement	BTS	Mile.	RICHARDSON	Claudine	Zéme année BTS Comptabilité et Gestion des Organisation	un enfant à sa charge, 2009/2010:3000€	FRANCE			2 700,00	2000		
enouvellement	BTS	Mile.	RICHARDSON	Elodie	2ème année BTS Management des Unités Commerciales	2009/2010:1500€	GUADELOUPE			1 300,00	1000		
re Demande	BTS	Mile.	TELUSCA	Jeff-tanie	1ère année BTS Assistant Manager	the state of the s	FRANCE	Paris .		2 700,00	1500		
			Witness Committee	*********	Alexandra March Alexandra de Marchael	Dossier de borses CROUS en attente de carte de				2 700 00	0		
mouvellement	BTS	Mr.	TOUSSAINT	Mackenson	1ère année BTS Informatique de Gestion	sépur	MARTINIQUE			2 700,00	0		
									TOTAL.	73 400,00	31,300,00	0,00	0,00
YCLE D'ING	ENIFURIE												
enouvellement	CYCLE D'INGENIEURIE	Mr.	HAMLET	John Lloyd	4ème année Ingénieur en informatique	2009-2010-2000 €	FRANCE	Paris		1 300,00	2000		
investment.	CICCE D INGENICOIDE	*****	Lannet 1	seem caryo	seme amee ingeneer en intermanque	1003-5010/2000-6	Frontice	rans	TOTAL	1.300,00	2,000,00	0,00	0,0
100									TOTAL	N. Continue	-		
CG													
ice Demande	DCG	Mile.	CHARLES	Vernessa	2ème année Diplôme de comptabilité et gestion	Obtenue Prix du Président en 2009	GUADELOUPE	Abymes		2 700,00	1000		
nouvellement	DCG	Mile.	RENE	Marie	2ème année Diplôme de comptabilité et de gestion	2009-2010: 3000 €	FRANCE	Orléans	marra e	2 700,00	1500	0.00	2.0
UT									TOTAL	\$ 400,00	2 500,00	0,00	0,00
nouvellement	OUT	Mr.	BAUGER	Félicien	Lère année DUT Génie Electronique et Informatitique industrie	4.	Guyane	Kourou		2 500,00	1500		
mouvement	001	mr.	BAUGER	Fencies	Tace suvies not deuse trecnosidae et mocuratoridae mantine	44	Guyana	Nourou		2 300,00	1300		
bre Demande	DUT	Mile.	FELD	Pauline	1 ère année Gestion des entreprises et des administrations	A sa propre charge	FRANCE	Bobigny		2 700,00	1500		
enouvellement	DUT	Mr.	LEFRANC	Dimitri	2ème année DUT Logistique et Transport	2009/2010:2000E	MARTINIQUE			2 700,00	1000		
mouvellement	DUT	Mile.	LOCKHART	Tationa	1ère année Gestion logistique et transport	2009-2010:1500 € Réorientation	FRANCE	Bordeaux		2 500,00	750		
and distributed	501	mare.	Co-thirting	-2000	and more delines officialise at a market.	1000	, source	Jon Deards	TOTAL.	10 400,00	3 750,00	0,00	0,0
COLE DE MI	EDECINE												
moszvellement	Midecine	Mille.	BROUBLON	Morgane	Sòme année de médecine Naster 2		FRANCE			3 000,00	3000		
noyvenecient.	menerus	mine.	BHOOKEON	morgane	beam study of theorems treated 5		House		TOTAL	3 000,00	3 000,00	0,00	0,0
COLES PREP	PA												
						Redoublement pas droit à la bourse du CROUS	FRANCE			2 500.00	1000		
on and leaves	ECCUES DEFEN	8.00											
enouvellement	ECOLES PREPA	Mar.	BROOKS	Jocques Mandi Karma	2ème année Préparation concours Polytechnique 1ère année Scientifique			Alaymes		2 500,00			
mouvellement re Demande mouvellement	ECOLES PREPA ECOLES PREPA ECOLES PREPA	-		Handi Karma Karine	Zème année Préparation concours Polytechnique Lère année Scientifique Zème année CPGE	Au dessus du barême Redoublement 2009/2010:1500€	GUADELOUPE -	Abymes		2 500,00	1000 750		

1500 1500 3 000,09 149 150,00

286 500,00

TOTAL

0,00

0,00

DIDLOVE DI	FF A W							TOTAL.	5 000,00	1,750,00	0,00	0,00
DIPLOME D ¹ Renouvellement	Diplôme D'état	Mile.	CARTY	Gisèle	Diplôme d'Etat Conseillère en Economie et Familiale		FRANCE		2 700,00	2000		
TYPE DE DEMANDE	Section Filibres	Gendre	Nom	Prenum	- Etudes en cours	Observations	Dea Etades Ville	TOTAL Montant selon Baré	2 700,00 Proposition do President de la c	2 000,00 Commission Monte near	0,00 coorde Decision	0,00 de la Con-
LICENCE 1ère Demande	LICENCE	Mr.	ABDALLAH	Thomas	1ère année Licence Langues Etrangères Appliquées		GUADELOUPE					
1ère Demande Renouvellement	LICENCE	MIIe.	AMIENS ANNICETTE	Justine Clifford	2ème année Licence Droit	1.11	FRANCE		2 300,00 2 000,00	1500 1500		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	ANDREW	Sophia	2 ème année Economie et Gestion 1ère année Licence Lettre Modernes	redoublement, 2009/2010:1500€	Martinique Martinique		1 300,00 2 700,00	1000		
1ère Demande Renouvellement	LICENCE	Mr. Mile.	APPOLON BAGUIDY	Jacklin Josette	1ère année Licence Science Droit Economie et Gestion 1ère année Licence Science sociale	réorientation 2009/2010;3000€	FRANCE FRANCE		2 700,00 2 700,00	1500 1500		
1ère Demande	LICENCE	MIIe.	BARROT	Maritsa	1ère année Licence Droit	Au dessus du barême 2009/2010:2000€	FRANCE		2 000,00	1500		
Renouvellement Renouvellement	LICENCE	Mile.	BELTOU BERAS REYES	Enila Leidy Ana	1ère année Licence Anglais 3ème année Licence Economie Gestion	(réorientation) 2009/2010: 1500E	FRANCE GUADELOUPE		2 000,00	1000 1000		
Renouvellement Renouvellement	LICENCE	Mile.	BOGAT	Joanna My-love	1ère année Licence Psychologie 2ème année Psycologie	réorientation, 2009/2010:2000€ 2009/2010:2000€	FRANCE FRANCE		2 300,00	1000		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mile.	CARTY	Ginette Hélène	1ère année Licence Langues Etrangères Appliquées 2ème année Licence d'Anglais	2007/2020.20006	FRANCE		2 700,00 2 700,00	1500 1500		
Renouvellement 1ère Demande	LICENCE	Mile.	CENATUS DALCEUS	Adelphe Jean-Mannix	1ère année Licence informatique	Récrientation 2009/2010:15000	Martinique FRANCE		2 700,00 1 600,00	1000 750		
Renouvellement	LICENCE	Mile.	DAMIER		1ère année Licence Langues Etrangères Appliquées	redoublement	FRANCE		2 700,00	1350		
Renouvellement	LICENCE	Mile.	DAVIS	Marie-Manuela Ralissa	3ème année Licence Administration Economique et Sociale Licence en Chimie	2009/2010:2000ε 2009/2010:2000ε	FRANCE HOLLANDE		2 700,00 2 700,00	1500 1500		
Renouvellement 1ère Demande	LICENCE	Mile.	D'HAÏTY	Françine Jean-Robert	Réorientation 1ère année Licence Psychologie 2009/2010:2000t 1ère année Licence Science Technologie	E redoublement	FRANCE GUADELOUPE		2 500,00 2 700,00	1000 1000		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	DOR	Modeline	1ère année Licence Administration économique et sociale		FRANCE		2 500,00	1500		
renouvellement 1ère Demande	LICENCE	Mile.	EXILE FABRE	Michaelle	3ème année Licence Administration Economique et Sociale 1ère année Licence Math Info	frère demandeur de bourse 2009/2010:1500E	FRANCE		2 300,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mr.	FAUCHER	Jean-Ross Thierry	2ème année Licence Physique		FRANCE GUADELOUPE		2 700,00 2 500,00	1500 1000		
Renouvellement	LICENCE	Mr.	FAZER	Kaël	2ème année Licence Design	2009/2010:1500£	Martinique		2 700,00	1000		
1ère Demande	LICENCE	Mr.	FLANDERS	Naomie Jremy	1ère année Licence Administration économique et sociale 1ère année Licence biochimie	Réorientation 2009/2010: 2300€	FRANCE Etats-Unis		2 700,00 2 300,00	1000 1500		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mr. Mile.	FLEURANTIN GUERRERO	Kinsley Mary-Dania	1ère année Licence Administration Economique et sociale 1ère année Licence Langue Etrangère Appliquée	Dossier incomplet	GUYANE FRANCE		1 600,00 2 700,00	1000		
renouvellement 1ère Demande	UCENCE	Mile. Mile.	GUIE-MORACHEL HENRY	Keiry Sandra	lère année Licence Economie et Gestion 1ère année Licence Biologie	Redoublement	FRANCE		2 000,00	1000		
1ère Demande Renouvellement	LICENCE	Mile. Mile.	HEYNEGEN	Audrey	1ère année Licence Economie et Gestion	Au dessus du barème	FRANCE FRANCE		2 500,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	JAMES	Prisca Ashinda	Zème année Licence Droit 1ère année Licence Langues Etrangères Appliquées	2009/2010:3000€ réorientation 2009/2010:1500€	FRANCE FRANCE		2 700,00 2 500,00	1500 750		
Renouvellement 1ère Demande	LICENCE	Mile. Mile.	JEAN JEAN	Ariane Agathe	Lère année Licence Droit Lère année Langues Etrangères Appliquées	réorientation, 2009/2010:2000€	FRANCE FRANCE		2 500,00 2 700,00	1000 1500		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mile.	JOIN JOSEPH	Jennifer Jonathan	1ère année Licence Anglais/Espagnol 2ème année Licence Langues Etrangères Appliquées		FRANCE FRANCE		2 500,00 2 700,00	1500 1500		
Renouvellement 1ère Demnde	LICENCE	Mr. Mile.	JUSTE LAGUERRE	Georges Modeline	2ème année Licence Droit 3ème année Licence Droit	frère demandeur de bourse, 2009/2010:1500€ sceur et frère demandeur de bourse	GUADELOUPE FRANCE		2 700,00	1000		
renouvellement	LICENCE	MIIe.	LAGUERRE	Valérie	2ème année Licence Administration Economique et sociale	sœur et frère demandeur de bourse, 2009/2010:1500€	FRANCE		1 600,00	1500		
Renouvellement Renouvellement	LICENCE	Mile.	LAKE	Elisabeth Rudya	2ème année Etude de journalist 3ème année Licence Droit	2009/2010: 2000€ Au dessus du barème 2009/2010:2000€	ANGLETERRE FRANCE		2 700,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mr.	LAPITRE	Damien	1ère année Licence Anglais/Espagnol		FRANCE		2 700,00	1500 1500		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	MIIe.	LAVILLE	Guilène Tracy	Lère année Licence Administration économique et sociale Lère année Licence Science sociale	Au dessus du barême	FRANCE Canada		2 700,00	1500		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mile.	MACCOW MAC-DONNA	Bielka Frédérica	1ère année Licence Langue littérature et civilisation etrangère 1ère année Licence Santé		Martinique		2 700,00	1000		
1ère Demande Renouvellement	UCENCE	Mr. Mille.	MANUEL MARIE-JOSEPH	Jonathan	1ère année Licence Jazz	Au dessus du barème	FRANCE FRANCE		2 700,00	1500		
Renouvellement	LICENCE	Mile.	MAUVAIS	Hyacinthe Caroline	3ème année Licence Anglais 1ère année Licence Anglais	Au dessus du barème	Martinique Martinique		2 700,00	1000		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mile.	MORVILLE	Ludwing Laura	1ère année Licence Droit 1ère année Licence santé	Au dessus du barème Au dessus du barème/Renouvellement	FRANCE FRANCE			1500		
Renouvellement 1ère Demande	LICENCE	Mr.	MOSES	Dimitri Chahine	3ème année Licence television & video technology 3ème année Licence Informatique	Sceur demandeur de bourse,2009/2010:2000€	ANGLETERRE		2 500,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	HESTOR-HUBERT	Alexandria	1ère année Licence Administration économique et sociale		FRANCE		2.700,00	1500		
Renouvellement	LICENCE	Mile.	NOEZIL	Kettelene	1ère année Licence Administration Economique et sociale	2009/2010:2000€	FRANCE		2 500,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mr.	PAUL	Olito	1ère année Licence informatique		GUADELOUPE		2 700,00	1000		
Renouvellement Renouvellement	UCENCE	Mile. Mr.	PHEBE	Loraine Richard		réorientation 2009/2010: 2000€ 2009/2010: 3000€	FRANCE FRANCE		2 700,00	0 2500		
Renouvellement Renouvellement	LICENCE	Mr.	PINQUET	Vladimir		redoublement 2009/2010: 3000€	FRANCE		2 700,00	1000		
1ère Demande	UCENCE	Mile.	POCHETTE	Madia	Lère année Licence Management des Entreprises Administrations		FRANCE		2 700,00	1500		
1ère Demande Renouvellement	LICENCE	Mile.	PORCHETTE	Guylène Evelyne	1ère année Licence Oroit 1ère année Licence Oroit	Redoublement 2009/2010:1500€	FRANCE FRANCE		2 700,00 2 700,00	1500 750		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	TELLE	Hadine	2ème année Licence Droit	étudiante mariée	FRANCE		1 300,00	1000		
1ère Demande	UCENCE	Mile.	TIMCEL	Catiana Geneviève	1ère année Licence Administration Economique et sociale 1ère année Licence Anglais	Redoublement 2009/2010:1500E	FRANCE Martinique		2 700,00 2 500,00	1500 750		
Renouvellement	LICENCE	Mile.	ROOPHARINE	Léon	1ère année Licence Aglais	Westoppiernent 2009/2010:13000	FRANCE		2 300,00	1500		
1ère Demande	LICENCE	Mile.	SAINT-GERMAIN	Muriel	1ère année Licence Management des Entreprises Administrations		FRANCE		2 500,00	1500		
Renouvellement	LICENCE	Mr.	SKYHNER	Anthony	Associate of Applied Science	2009/2010: 1000€	Etats-Unis		1 300,00	1000		
1ère Demande 1ère Demande	LICENCE	Mr. Mile.	VERIM VITAL	Christopher Aussilia	1ère année Licence Droit 1ère année Licence Droit		GUADELOUPE FRANCE		2 700,00 2 700,00	1500		
A 4 X 6797 FD								TOTAL	153.800,00	83 350,00	0,00	0,00
MASTER	Master	Mile.	BAZILE	Laura	Master 1 Relation Internationale					1500		
Renouvellement Renouvellement	Master Master	Mile. Mile.	CANGE DUHARD	Maëva Elisa	Master 1 Physique Master 1 Language et Parole	2009/2010:2000€	FRANCE FRANCE		2 700,00 2 700,00	1500 1500		
Renouvellement Renouvellement	Master Master	Mr. Mile.	MORVILLE ZAPATA FRAGANTEN	Steven Juliza	Master 1 Informatique Master 2 Mégociation Trilingue	Au dessus du barème, 2009/2010:15000	FRANCE FRANCE		3 000,00	1500 3000		
	7		The state of the s	(5.61) (2004)			CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	TOTAL	8 400,00	9 000,00	0,00	0,00
PARALLE STATE	DD OFFICE CO.	10								Average States	NATIONAL PROPERTY.	NAME OF TAXABLE
FORMATION	PROFESSIONNEL	LE					diction weep parties					80888
Renovellement	Formtion Professionnelle	Mr	RICHARDSON	CSCAR	Lere ennée American school of modern music	2009/2010 Classe préparatoire école de musique	FRANCE PARIS. TOTAL	12/20 12/2012	2 000,00	1500	Notice 19	
STEC Hational Diplems	-								AND DESCRIPTION			162831
The second from the second	BTEC Mational Solomo	MR.	DAVID	Ronald	BYEC Motor Vehicle Mational Optiona	Frère demandeur de bourse 2009/2010:	Andries		2300,00	0		CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE

JOURNAL OFFICIEL DE SAINT-MARTIN Directeur de la publication : Frantz Gumbs

Edité par l'EURL Le Pélican Nautique Période couverte : du 1er avril 2011 au 30 avril 2011

N° 24 - Prix de vente : 2 € - Dépôt légal à parution - ISSN : 1968 - 9683 - Tirage : 500 ex. Imprimé par The Daily Herald N.V., Bush Road, Philipsburg, Sint Maarten, Antilles Néerlandaises

J.O.SXM 2.00



	·
	Formulaire d'abonnement au Journal Officiel de Saint-Martin
	Tarif annuel: 25 euros
N	OM:
S	OCIÉTÉ :
Al	DRESSE DE LIVRAISON :

TI	ÉLÉPHONE :

Adresser ce formulaire, accompagné d'un chèque de 25 euros libellé à l'ordre de EURL Pélican Nautique, à l'adresse suivante : Editions Le Pélican Nautique - 74 Port Caraïbe, Anse Marcel - 97150 Saint-Martin